

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

"Des contacts en cours pour l'acquisition du vaccin dès sa disponibilité"
(ministre)

P.3

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Rencontre avec les partenaires sociaux, à partir de la semaine prochaine

P.3

TRIBUNAL DE TIPASA

Requisitoires contre Zoukh : 15 ans dans l'affaire Hamel et 15 ans dans l'affaire Tahkout

P.24

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Large condamnation de la résolution du Parlement européen

Le ministère des affaires étrangères, des partis politiques et organisations nationales ont condamné, samedi, la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la considérant comme "une atteinte à la souveraineté de l'Algérie". "Le parlement Européen a cru devoir adopter, selon une procédure dite "d'urgence" pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

P.p 3-24

DKnews/APS



LIQUIDITÉS DANS LES POSTES

"Amélioration significative"
(ministre)

P.4

HABITAT - AADL

"Une dernière opération de choix du site au profit des souscripteurs" (DG)

P.4

BILAN DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LE MONDE

Au moins 1.453.074 morts

P.11

SANTÉ

MÉNOPAUSE

Vivez mieux avec les plantes

P.p 12-13

FOOTBALL

ANGLETERRE - MAN CITY

Guardiola : "sur la semaine, Mahrez était plus vif qu'avant"

P.21



THÉÂTRE-TÉLÉVISION

Décès du comédien Mahmoud Bouhmoum

P.2

NÂAMA

Premiers flocons de neige sur les monts dépassant 1.200 mètres d'altitude

P.5

SAHARA OCCIDENTAL L'UNFA condamne les violations des droits de l'homme commises par le Maroc



L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a condamné les violations des droits de l'homme commises par le Maroc au Sahara occidental, a indiqué samedi un communiqué de l'UNFA.

«L'agression marocaine dans la région sahraouie d'El Guerguerat, le 19 novembre 2020, a amené le Front Polisario à mettre fin à l'accord de cessez-le-feu, signé sous l'égide des Nations unies», a estimé l'UNFA, soulignant «la situation tragique et les souffrances subies aux femmes sahraouies par l'occupation marocaine».

L'UNFA a également condamné «l'inaction de l'ONU et le silence international, avec la complicité de la France, sur les violations marocaines et l'acceptation de ses arguments et prétextes», appelant à l'application des résolutions onusiennes à même de permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination.

INTEMPÉRIES La DGSN se mobilise pour assurer la fluidité du trafic routier

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé ses services pour fluidifier le trafic routier notamment dans les wilayas Centre et Est du pays, où d'importantes chutes de pluies ont été enregistrées. Dans un communiqué rendu public samedi, la DGSN a précisé que ces opérations ont touché «tous les réseaux routiers, outre l'interdiction du stationnement anarchique des véhicules pour veiller au bon déroulement de ces opérations 24h/24, en coordination avec les autorités locales et les services compétents». La DGSN avait lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation aux risques de la conduite lors des intempéries qui touchent certaines régions du pays. Tous les usagers de la route, les conducteurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, sont appelés à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations, a souligné la DGSN.

Dans ses recommandations, la direction insiste sur la nécessité de procéder à des contrôles techniques périodiques ou exceptionnels des véhicules pour s'assurer de l'état des roues, des feux et des freins. La DGSN rappelle les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

THÉÂTRE-TÉLÉVISION Décès du comédien Mahmoud Bouhmoum

Le comédien Mahmoud Bouhmoum, célèbre pour ses rôles dans des sitcoms est décédé samedi à Alger à l'âge de 57 ans des suites d'une infection au coronavirus, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le comédien s'est fait connaître du public algérien avec son apparition dans le troisième volet de la série «Djemaï Family» réalisée par Djâafer Gacem en 2011 avant de multiplier les collaborations avec ce réalisateur à succès.

Après d'autres apparitions dans des productions destinées à la télévision, Mahmoud Bouhmoum a été distribué dans la pièce de théâtre «GPS» mise en scène par Mohamed Charchal et primée au Festival du théâtre arabe en janvier dernier.

EPSP D'EL KHROUB (CONSTANTINE) Une action de sensibilisation aux dangers de la Covid-19



Plus de 2.700 encadreurs pédagogiques et administratifs du secteur de l'éducation seront sensibilisés aux dangers de la Covid-19, dans le cadre d'une action lancée récemment à l'initiative de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune d'El Khroub (Constantine), a indiqué samedi le directeur de cette structure de santé, Abdelghani Fadel.

Inscrite dans le cadre de la stratégie de la direction locale de la santé (DSP), visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, cette action sera encadrée par 100 médecins spécialistes qui s'emploieront à sensibiliser les personnes ciblées en leur donnant des informations et des conseils à suivre en cas de découverte de cas suspects, a expliqué le même responsable.

Cette action de sensibilisation concernera plus de 200 établissements scolaires des différents paliers éducatifs implantés dans la circonscription administrative Ali Mendjeli ainsi que les communes d'El Khroub, Ouled Rahmoune et Ain Smara, a ajouté la même source.

A signaler que l'EPSP d'El Khroub supervise 32 structures de santé réparties à travers les communes d'El Khroub, Ouled Rahmoune et Ain Smara ainsi que la circonscription administrative Ali Mendjeli.

OUM EL BOUAGHI Saisie de plus de 10.000 bavettes



Pas moins de 10.852 bavettes destinées à la spéculation ont été saisies par les services de la sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Cette quantité a été saisie lors de trois (3) opérations distinctes menées par les éléments de la sûreté au niveau de points de contrôle, a expliqué la même source, soulignant que les individus impliqués dans ces affaires sont âgés entre 30 et 33 ans.

Lors d'une opération de contrôle, les éléments de la sûreté ont découvert que les personnes arrêtées n'étaient pas en possession de documents justifiant la détention et le transport de ces produits à usage médical, a fait savoir la même source.

Des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause en coordination avec les services de la direction du commerce et les instances judiciaires pour «spéculation, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et sans facturation», a-t-on signalé, ajoutant que ces individus vont être présentés devant les instances juridiques concernées.

TISSEMSILT Plantation de 1.500 arbustes à Ain Sfa



Une opération de plantation de 1.500 arbustes a été organisée samedi dans la région d'Ain Sfa (commune de Tissemsilt) dans le cadre de la campagne nationale de reboisement initiée sous le slogan «Un citoyen, un arbre».

Cette initiative, organisée par les services de la daïra de Tissemsilt sous la supervision des autorités de wilaya, a vu la participation d'agents communaux, de la police, de la protection civile, de l'environnement, des travaux publics, de la conservation des forêts, d'entreprises publiques, de centres d'enfouissement technique des déchets et l'entreprise d'amélioration urbaine «Wanchariss net» du chef-lieu de wilaya ainsi que des associations. L'opération a porté sur la mise en terre des arbustes de pin d'Alep au niveau d'Ain Sfa, limitrophe de la route nationale RN 14, dans son tronçon reliant les communes de Tissemsilt et Khemisti sur une superficie globale d'un hectare. La campagne nationale «Un citoyen, un arbre» porte sur la plantation, au niveau de la wilaya de Tissemsilt, de 200.000 arbustes lors de la saison de reboisement qui s'étale du 25 octobre au 21 mars 2021. La conservation des forêts a annoncé la programmation d'une action similaire de reboisement en fin de semaine prochaine au niveau de la commune de Khemisti.

BOUIRA Un agent de police retrouvé pendu à l'intérieur de son domicile familial

Un agent de police relevant de la Sûreté de daïra de Bechloul (wilaya de Bouira) a été découvert vendredi pendu à l'intérieur du domicile familial, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le corps sans vie de l'agent de police a été découvert dans «des conditions indéterminées» par un membre de sa famille, a ajouté le communiqué, précisant que le domicile familial du défunt, qui était en congé annuel, est situé au village Beni Yakhlef, commune et daïra de M'Chedellah. La DGSN a souligné que, selon les informations recueillies auprès des membres de la famille de l'agent de police mort, le défunt «n'avait aucun problème familial et jouissait d'une bonne réputation dans son milieu professionnel», notant que «l'enquête, actuellement en cours par le parquet de céans, déterminera les causes de ce drame et ses motivations».

OUM EL BOUAGHI Une campagne nationale de plantation de 100.000 arbustes

Une campagne nationale de reboisement a été lancée samedi à partir d'Oum El Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100.000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué son président, Tarek Salhi.

Placée sous le slogan «L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie», cette campagne a débuté par la mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi Ben M'hidi avec le concours des services de la conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, a déclaré la même source à l'APS. «Il s'agit de planter 100.000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts», a précisé M. Salhi qui a inscrit cette initiative qui cible des sites urbains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique. Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, a-t-il ajouté, précisant que l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.



DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Des partis et des organisations nationales condamnent le contenu de la résolution du Parlement européen

Plusieurs partis politiques et organisations nationales ont condamné, samedi, la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la considérant comme "une atteinte à la souveraineté de l'Algérie".

A ce propos, le parti Front de libération nationale (FLN) "s'est indigné" de la résolution émise jeudi par le PE sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la qualifiant d'"odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie".

"Ces eurodéputés, à qui il semble échapper que l'Algérie est un Etat pleinement souverain qui ne se soumet qu'à la volonté de son peuple libre et qui ne reçoit d'ingérence de personne, sont aux abonnés absents dès lors qu'il s'agit des violations et agressions perpétrées au Sahara occidental et n'éprouvent aucun scrupule devant la persistance des souffrances d'un peuple sans défense qui ne demande rien de plus que l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations Unies", a affirmé cette formation politique.

Réitérant sa condamnation de la teneur de la résolution qu'il a qualifiée d'"odieuse ingérence" et d'"acte dénué des principes élémentaires de diplomatie, de bon voisinage et de respect de la souveraineté des Etats", le parti FLN s'est dit "convaincu" que "ces provocations ne réussiront jamais à troubler la cohésion sociale en Algérie, ni à entamer la confiance des Algériens dans les institutions de leur Etat et dans le processus de renouveau et de réforme, sous la conduite du président de la République, couronné par l'amendement de la Constitution le 1er novembre 2020".

Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a dénoncé et condamné vigoureusement la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, la qualifiant de "fausses allégations" qu'il rejette en bloc. "Ce type d'ingérence est susceptible de nuire aux relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) car c'est une tentative de porter



atteinte à la stabilité dont jouit notre pays par rapport à d'autres Etats européens", a soutenu le RND.

Le Mouvement El Bina a exprimé "sa grande inquiétude face aux tentatives d'ingérence répétées dans les affaires internes de l'Algérie", condamnant "toute position ou tout acte attentatoire à la souveraineté nationale".

Il a insisté sur "la consolidation du front interne et l'attachement à la cohésion nationale en vue de protéger l'Algérie des menaces et des risques et de parachever et sécuriser le processus de transition nationale avec la contribution de tout un chacun".

"Le PE aurait dû publier une résolution de dénonciation des menaces terroristes qui pèsent sur notre pays et le bassin méditerranéen en général en raison du paiement des rançons et la remise en liberté des ter-

roristes, des actes prohibés par les décisions internationales", a ajouté le même parti.

De son côté, le parti Sawt Echaab (voix du peuple) a condamné également le contenu de la résolution du PE, comportant "des mensonges, des diffamations et une attaque flagrante contre l'Algérie avec l'intention manifeste de s'immiscer dans ses affaires sous le couvert de la défense des droits de l'homme", exprimant "son rejet" de ce contenu et des rapports périodiques erronés qui tentent d'entamer la détermination des Algériens, dirigeants et peuple pour aller de l'avant vers l'édification d'un Etat d'institutions". Le Mouvement El-Islah a fait part aussi de «sa vive indignation et de son rejet catégorique» de la résolution émise par le PE, affirmant que cette résolution «sert des agendas géopolitiques traditionnels hostiles à l'Algérie».

Le contenu de cette résolution «est loin d'obéir à des exigences en matière d'objectivité, ce qui met à mal sa crédibilité et met à nu ses visées qui sont loin d'être innocentes», a indiqué le Mouvement El Islah.

Une résolution qui intervient «dans une conjoncture marquée par des développements régionaux et internationaux préoccupants, durant lesquels les positions de l'Algérie, à travers les déclarations de son Président, ont été réitérées avec force en faveur des causes justes dans le monde, en tête desquels figurent les deux causes, la Palestine et le Sahara Occidental», a ajouté la formation politique.

Le mouvement a fustigé «le silence» du PE sur ces deux causes, lequel «fait fi» des droits des peuples dans le monde et passe sous silence le pillage de leurs ressources et des potentialités de leurs sociétés auxquels se livrent certains Etats dont les députés siègent au sein du PE et regardent vers de nouvelles relations basées sur l'oubli du passé douloureux et sur l'acceptation du présent amer et de la limitation de l'ambition vers l'avenir».

Sur le même sujet, le Mouvement de l'entente nationale a indiqué que l'Algérie "n'a pas besoin de recevoir des leçons", de même que ses sacrifices lors de la glorieuse guerre de libération et les efforts qu'elle a consenti, toute seule, face au terrorisme lui ont valu "une base vive pour préserver et assurer les libertés et les droits individuels et collectifs".

"Le PE dicte encore une fois une série de mises en garde autour de ce qu'il appelle libertés et droits, bien qu'il est aveugle et sourd devant les violations dangereuses des droits de l'homme commises par-ci et par-là de par le monde, notamment au Sahara Occidental et en Palestine".

SANTÉ-ÉPIDÉMIE

"Des contacts en cours pour l'acquisition du vaccin dès sa disponibilité" (ministre)

Des contacts sont en cours entre les autorités publiques et des laboratoires, des consulats et autres, pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19 dès sa disponibilité, selon les normes sanitaires édictées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a assuré, samedi à Boumerdes, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

M. Benbouzid qui s'exprimait lors d'un point de presse qu'il a animé en marge de sa visite de travail et d'inspection de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya en compagnie du ministre de la Poste des Télécommunications, Brahim Boumzar, pour s'enquérir de la prise en charge des malades atteints par la covid-19, a indiqué que son département ministériel dispose de tous les dossiers techniques des vaccins en cours de fabrication ou en phase d'expérimentation, afin d'en choisir un.

Il a rassuré à ce propos que les autorités publiques, attendent de connaître les résultats des tests effectués par les laboratoires concernés afin d'opter pour le vaccin qui sera acquis par l'Algérie, dès sa disponibilité, observant que cette démarche, "qui prendra le temps nécessaire, est un processus d'une grande sensibilité en raison, d'un côté, de la diversité des vaccins annoncés et d'un autre côté pour absence d'une vaccination généralisée à l'exception de quelques pays qui ont effectué la

troisième phase d'expérimentation sur un nombre limité de volontaires".

"Dans tous les cas, l'Etat a entamé les contacts nécessaires avec plusieurs parties en vue d'acquiescer un vaccin", a ajouté le ministre, qui a signalé que "la décision d'opter pour un des vaccins se fera sur la base des compétences nationales". Il a renouvelé à cet effet l'engagement des pouvoirs publics à choisir le meilleur vaccin en matière de qualité, et ce en prenant en compte ses effets secondaires et le coût". Répondant à une question sur la crédibilité des chiffres concernant le nombre des nouveaux cas de contamination par la Covid-19 annoncés quotidiennement, M. Benbouzid a indiqué que les autorités concernées "n'ont aucun intérêt à augmenter ou à baisser le nombre des malades déclarés". Il a souligné que la situation épidémiologique marquée par une hausse du nombre de cas de contamination est "maîtrisée". Cette situation, a-t-il ajouté "nous incite à plus de mobilisation et de sensibilisation pour mieux lutter contre la propagation de cette pandémie".

Le ministre a salué l'initiative de l'Armée nationale populaire (ANP) à mettre des structures sanitaires lui appartenant à la disposition du secteur de la santé, pour qu'elles soient exploitées en cas de besoin, pour la prise en charge des malades de la Covid-19.

Il a rassuré que son départe-

ment a pris toutes les mesures pour faire face aux pires scénarios de la pandémie. "Un plan B prévoyant notamment la mobilisation de plusieurs structures qui seront utilisées comme hôpitaux, a été élaboré", a-t-il rassuré. Le ministre de la Santé a entamé sa visite dans la wilaya de Boumerdes en se rendant dans l'hôpital de Bordj Meail où il s'est enquis du travail des staffs médicaux, notamment au niveau du service dédié à la Covid-19. Il s'est ensuite rendu dans l'hôpital de Thénia où il a inspecté le laboratoire de dépistage du Coronavirus et s'est entretenu avec les personnels soignants en charge de cette pandémie.



RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Rencontre avec les partenaires sociaux, à partir de la semaine prochaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, samedi, la tenue, à partir de la semaine prochaine, d'une rencontre avec les partenaires sociaux, sur la rentrée universitaire 2020-2021 prévue le 15 décembre prochain.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision du lancement d'une campagne de reboisement d'espaces au niveau d'établissements universitaires et de recherche à Alger, le ministre a affirmé qu'il "entamera à partir de la semaine prochaine, des rencontres avec les partenaires sociaux sur la rentrée universitaire pour l'année 2020-2021", soulignant que "la préparation de cette année universitaire avait commencé en mois d'août dernier".

Toutes les informations et procédures inhérentes à la rentrée universitaire seront dévoilées la semaine prochaine, a précisé M. Benziane, ajoutant que le ministre est "prêt" à tous les scénarios possibles sur la rentrée universitaire, notamment le scénario du 15 décembre prochain.

Concernant la clôture de l'année universitaire 2019-2020, le ministre a indiqué que "celle-ci prendra fin le 15 décembre prochain", notant que "plus de 90 % des étudiants ont terminé leur formation". Quant aux 280.000 nouveaux bacheliers, le ministre a dit que les cours seront dispensés par groupes et ce «en présentiel et à distance».

POSTE

"Amélioration significative dans le problème de disponibilité de la liquidité financière" (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a affirmé, samedi, à partir de Boumerdès, qu'une amélioration notable a été enregistrée au cours de ce mois dans le problème de disponibilité de la liquidité financière qui a touché récemment les usagers des bureaux de poste, notamment la catégorie des retraités.

A l'issue d'une visite de travail et d'inspection aux établissements hospitaliers de cette wilaya, en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, pour s'enquérir de la prise en charge des patients covid-19, M. Boumzar a déclaré: "Nous commençons à constater une amélioration dans le problème de disponibilité de la liquidité au cours de ce mois (novembre)".

La solution définitive au problème de la liquidité réside dans l'expansion et la généralisation des opérations électroniques au lieu des opérations en espèces ou en papier, et ce à travers tout le territoire national, a ajouté le ministre. Cette amélioration, a-t-il dit, s'explique par la prise d'un nombre de mesures suite à cette crise, dont la plus importante était de relever la valeur financière des retraits via les distributeurs automatiques de billets (DAB), de 30.000 à 50.000 DA.



A cet effet, des instructions ont été données aux différents bureaux et structures de la poste à travers le pays, afin d'accélérer le rythme et de faciliter l'utilisation des DAB et les transactions et opérations interbancaires à travers la carte de paiement électronique, a assuré M. Boumzar. Dans l'objectif de démontrer l'efficacité des mesures prises dans ce domaine, le ministre a fait état de 67.000 opérations de retrait effectuées jeudi dernier au niveau des banques et des DAB relevant

d'Algérie Poste ou des différentes banques via les cartes de paiement électronique. Imputant le problème de manque de liquidité à la mauvaise coordination et organisation entre les parties concernées, M. Boumzar a dévoilé d'autres mesures et facilitations, notamment au profit des retraités, ajoutant qu'elles sont actuellement en cours d'élaboration et seront annoncées à partir de la semaine prochaine. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que son secteur s'attellait actuellement, dans le ca-

dre de la solidarité gouvernementale, à l'accompagnement technique des secteurs de la Santé et de l'Éducation nationale dans le domaine de la numérisation, en garantissant à tous les organismes et structures relevant des deux secteurs l'accès à l'internet haut débit notamment pour l'exploitation du service de "la télésanté" qui entrera en vigueur prochainement et ce à travers un raccordement à la fibre optique, par satellite ou via les opérateurs de téléphonie mobile. Il a relevé, en outre, la finalisation du dossier "Itinérance nationale" visant à fournir des services de haute qualité, notamment dans les régions enclavées, par les opérateurs téléphoniques, fixe et mobile, et ce à travers l'uniformisation de l'utilisation des moyens du réseau, ajoutant que ce dossier sera soumis à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) à partir de la semaine prochaine.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Benziane donne le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des structures universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a donné samedi le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des structures universitaires et de recherche, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a donné, depuis l'École nationale supérieure d'informatique (ESI) d'Oued Smar, "le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des établissements universitaires et de recherche", a précisé le communiqué. Cette opération qui a vu la participation des cadres du ministère et nombre de responsables d'établissement universitaires et de recherche d'Alger s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement, a ajouté la même source.

A cette occasion, une dizaine de plants ont été mis en terre dans les espaces de l'ESI, l'opération devant se poursuivre pour toucher toutes les structures universitaires au niveau national.

HISTOIRE-PERSONNALITÉS

Ouverture des premières journées historiques sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader à Tissemsilt

La première édition des "Journées historiques sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader" a été ouverte samedi au musée du Moudjahid de la wilaya de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du 18e anniversaire de la première Moubayaâa (allégeance) au fondateur de l'Etat algérien moderne.

Organisée à l'initiative du musée du Moudjahid de la wilaya, cette manifestation comprend des expositions de photos des sites archéologiques de l'époque de l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Tissemsilt, notamment le Fort de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, une des citadelles de la résistance de l'Emir contre l'armée coloniale française, et une autre d'affiches mettant en exergue l'histoire et le parcours de l'Emir de 1832 jusqu'à sa mort en 1883.

La première édition de cette manifestation de trois jours qui se tient suivant le protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19, comporte aussi une exposition sur les plus importantes batailles menées par l'Emir Abdelkader contre l'armée française, notamment la bataille d'El Mactaâ en 1835 et de la "Zmala" en 1843. Un stand est réservé aux ouvrages abordant l'histoire héroïque du fondateur de l'Etat algérien moderne. Le musée du Moudjahid de la wilaya a publié, à l'occasion, sur sa page officielle des réseaux sociaux, une étude historique abordant l'allégeance à l'Emir Abdelkader le 27 novembre 1832 sous l'arbre "Derdara" (le frêne) dans la commune de Ghriiss (wilaya de Mascara).

COMMERCE

La direction du commerce met fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger sont intervenus, vendredi en urgence, accompagnés des services de la sûreté de Dar El Beida, pour mettre fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar (Est d'Alger) où une violation des mesures préventives contre le Coronavirus a été enregistrée, a indiqué samedi un communiqué de la direction.

"Les services de la direction, en collaboration avec les services de sécurité et les services de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont pris les mesures juridiques nécessaires à l'égard de cet espace commercial qui a organisé, vendredi, une vente promotionnelle (Black Fri-

day), attirant des centaines de citoyens en l'absence du respect des mesures préventives adoptées par le gouvernement", selon le communiqué.

Les agissements auxquels s'est livré le centre commercial de Bab Ezzouar constituent "une infraction" au décret exécutif N 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a indiqué la même source.

L'opérateur économique doit obtenir, selon les dispositions de ce décret, une autorisation préalable pour

pouvoir procéder à ces opérations de vente, a rappelé la direction du commerce, relevant que l'octroi des autorisations liées à ce type de ventes est suspendu conformément aux dispositions du décret exécutif n 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Dans ce cadre, la direction a rappelé à l'ensemble des commerçants, notamment ceux des grandes surfaces, "la nécessité de respecter les mesures préventives décrétées par le Gouvernement", mettant en garde contre le non respect de ses mesures qui expose l'opérateur économique aux peines prévues par la loi".

HABITAT - AADL

L'AADL lance une dernière opération de choix du site au profit des souscripteurs (DG)

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé samedi matin la dernière opération de choix du site, au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas, a indiqué samedi à l'APS le DG de l'Agence, Tarek Belaribi. Le quota de logements proposé au choix à Alger inclut 44.457 unités, selon le DG qui a affirmé que "les souscripteurs sont invités à partir de ce samedi à 11h à choisir parmi les 11 sites proposés".

A noter que la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé. "Le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end",

a-t-il expliqué. Après consultation du site électronique de l'Agence AADL par l'APS, un total de 20 sites est proposé sur Alger, Blida, Tipasa et Boumerdès au profit des Algérois.

Il s'agit, en effet, des sites implantés à Beni Tamou, Bouinan, Meftah, Larbaa à Blida, Fouka, Douaouda et Bousmail à Tipasa, et Boudouaou à Boumerdès. La wilaya d'Alger compte le plus grand nombre de sites sis à El Harrach, Réghaïa, Douéra, Khraïcia, Birtouta, El Melha, Draria, El-Achour, Bordj El Bahri, Aïn Benian, Zéralda et Sidi Abdellah. A une question sur le taux d'avancement des travaux dans les sites susmentionnés, M. Belaribi a fait remarquer que "partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà".



TÉBESSA

Suivi de la démolition des constructions illicites dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi

Une commission mixte regroupant plusieurs secteurs sera créée dans la wilaya de Tébessa pour suivre l'opération de démolition des constructions illicites situées dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi, au chef-lieu, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

A ce propos, le wali, Mohamed El Baraka Dahadj, a appelé à la création de cette commission mixte qui sera chargée de suivre la concrétisation des décisions de démolition des constructions illicites qui entourent l'aéroport Larbi Tébessi, afin de le réhabiliter et de le renforcer, à moyen terme, avec l'ouverture de nouvelles lignes domestiques, a déclaré la même source à l'APS. La commission renferme des représentants de plusieurs secteurs, dont le transport, les travaux publics, les services de sécurité, de la daïra et ceux de la commune de Tébessa, des attachés au cabinet du wali et des mem-



bres de l'assemblée populaire de wilaya, a fait savoir la même source. Cette opération qui permettra de démolir pas

moins de 50 logements illicites situés à proximité de l'aéroport de Tébessa, vise à protéger cette structure de l'expansion

urbaine aléatoire, a indiqué la même source, soulignant qu'un projet est en cours d'élaboration en coordination avec le ministère de tutelle pour inclure des vols supplémentaires de et vers cette wilaya frontalière. L'aéroport Larbi Tébessi, autrefois aéroport international, a enregistré plusieurs vols en direction de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays.

Il compte actuellement 7 vols par semaine reliant Tébessa et Alger via la compagnie Air Algérie, en plus de vols mensuels au profit des travailleurs du groupe Sonatrach par le biais de la compagnie Tassili Airlines, a-t-on conclu.

SAÏDA

De nouveaux locaux pour plus de 220 commerces exerçant dans l'informel

Pas moins de 223 commerçants activant dans l'informel ayant squatté des espaces dans la ville de Saïda ont bénéficié samedi de nouveaux locaux dans le cadre d'une opération d'organisation du marché et d'éradication des points noirs, a-t-on appris auprès des services communaux.

Les services communaux ont supervisé l'opération de transfert des commerçants qui exerçaient de manière anarchique au niveau du marché "La marine", sis au centre-ville de Saïda, pour exercer leur activité en toute légalité dans leurs nouveaux locaux situés à haï "Es-salem 1", a précisé la

même source. Cette opération a eu un écho favorable chez les commerçants, a-t-on indiqué, précisant que les services communaux ont mis toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de cette opération visant l'éradication des marchés érigés anarchiquement qui constituaient un point noir qui ternissait le chef-lieu de wilaya. Les responsables des collectivités locales ont procédé, à la faveur de cette opération, à la démolition des anciens locaux au niveau du site en question pour édifier au lieu et place, dans le cadre du projet d'aménagement ent de Oued Ouakrif

qui connaît des travaux de réalisation du dédoublement de la voie pour faciliter la circulation routière, des locaux commerciaux, un parking pour automobiles et des aires de jeux pour enfants. Ce "lifting" donnera au chef-lieu de la wilaya un visage qui rompt avec la laideur qui prévalait et, partant, lui permette de fluidifier la circulation des véhicules au niveau du centre-ville. L'opération qui a eu un écho favorable auprès des citoyens a été précédée par une autre, mardi dernier, au niveau du même site, qui a vu le déménagement de 200 commerces informels.

NÂAMA

Premiers flocons de neige sur les monts dépassant 1.200 mètres d'altitude

Les premiers flocons de neige se sont abattus dans la nuit de vendredi à samedi sur les monts de 1.200 mètres d'altitude dans l'extrême ouest de la wilaya de Nâama accompagnés d'averses et d'une vague de froid, a-t-on appris samedi auprès de l'annexe locale de l'Office national de météorologie.

De fines couches de neige ont couvert le sommet de "Mir Djebel" dans la commune de Djenine Bourzeg, dans l'extrême sud de la wilaya, et la chaîne de montagnes "Merghad" dans le village d'Aïn Warka, dans la commune de Asla, où les routes sont verglacées, a-t-on précisé. Les intempéries enregistrées depuis vendredi matin dans la région du Sud-ouest se sont poursuivies samedi matin par d'importantes chutes de pluie et une baisse sensible de la températures, a-t-on indiqué de même source, soulignant que les précipitations des dernières 24 heures sont estimées à 22 millimètres dans la commune de Mecheria, 20 mm à Nâama et 14 mm à El Bayodh. La situation météorologique n'a pas affecté le trafic automobile dans la wilaya, a-t-on fait savoir, hormis un ruissellement constaté au niveau du tronçon de la Route nationale n 6 (RN 6) reliant la commune d'El Bayodh (Nâama) à Bougotb dans la wilaya d'El Bayadh, plus précisément au niveau de la localité Khabaza. Les services de protection civile de la wilaya ont fait part, quant à eux, d'infiltrations d'eau dans trois maisons à la cité 52 logements (route Ain Benkheilil, dans la commune de Nâama, en plus d'accumulation de quantités d'eau dans des voies urbaines et dans certains édifices publics de la commune. Les mêmes services sont intervenus, en coordination avec l'Office national d'assainissement, dans plusieurs opérations d'absorption et d'évacuation d'eau. Des citoyens, surtout les éleveurs et les agriculteurs, ont exprimé leur joie devant les pluies bienfaitrices qui augurent de bons présages pour la production animale et agricole.

EL TARF

Arrestation de deux passeurs à El Chatt

Les services de la sûreté de wilaya d'El-Tarf ont mis fin aux agissements de deux passeurs de candidats à l'immigration clandestine au niveau de la commune côtière d'El Chatt, a-t-on appris samedi du chargé de communication de la sûreté de wilaya. Exploitant une information faisant état de la planification de traversées clandestines proposées par deux passeurs issus de la même famille, dont un récidiviste, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a déclaré le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Agés entre 20 et 30 ans, les deux mis en cause qui proposaient des traversées illégales par voie maritime, ont été appréhendés suite à l'arrestation d'un candidat à l'immigration clandestine qui a fait état du recours aux "services" proposés par les deux frères en contrepartie de sommes conséquentes, a-t-on précisé.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui les a poursuivis pour planification de traversées clandestines, les deux passeurs ont été placés sous mandat de dépôt, a conclu la même source.

SOUK AHRAS

Plantation de 2.500 arbustes sur les berges du barrage de Ain Dalia

Les travailleurs de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Souk Ahras ont participé, samedi, à une opération de plantation de 2.500 arbustes sur les berges du barrage de Ain Dalia, à 7 km à l'Ouest du chef-lieu de wilaya.

L'opération qui a mis à contribution également des agents de la conservation des forêts, de la direction des ressources en eau, des citoyens et des associations s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée le 25 octobre passé et a permis la mise en terre, à ce jour, de 22.500 arbustes, a précisé le secrétaire général de la wilaya, Saïd Khelil. Cette nouvelle opération de reboisement sur les berges de ce barrage vise à protéger cet ouvrage qui représente la principale source d'approvisionnement de la wilaya de Souk Ahras en plus des communes de Ouenza et El Aouinet (wilaya de Tébessa) et Berriche et Ain Béida (Oum El Bouaghi), a indiqué le même responsable. De son côté, la chargée de communication de l'ADE, Mme Nabila Lemouchi, a

souligné que 1.500 plants de pins d'Alep et de chêne-liège ont été mis en terre sur les berges du barrage de Ain Dalia et 1.000 autres au niveau des stations de pompage et de traitement des eaux dans le but d'éviter l'érosion du sol et favoriser la régénération des aires incendiées. Pour sa part, le conservateur des forêts a rappelé notamment que samedi dernier 20.000 arbustes de diverses espèces ont été plantés dans la forêt de Boussou dans la commune de Taoura.



7 écoles primaires dotées d'un système d'énergie solaire

Les services de la commune de Souk Ahras ont doté (7) sept écoles primaires d'un système d'énergie solaire dans le cadre d'une première expérience en la matière, a indiqué samedi le président de l'assemblée populaire communale (PAPC) de cette collectivité, Mostefa Rouaïnia. L'opération qui a nécessité 30 millions de dinars sur le budget de la commune concernera au total 15 écoles primaires, a précisé le même responsable, assurant que l'objectif est de contribuer à la transition vers une énergie propre, non néfaste à l'environnement et réduire parallèlement les charges financières occasionnées par les factures d'électricité. Selon la même source, la commune a également consacré 70 millions de dinars, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour équiper les poteaux d'éclairage public de plusieurs axes routiers en lampes économiques, à l'instar de la RN 16 sur une distance de 3 km, ainsi que la route menant à Ouled Driss sur 3 km également en passant par la cité Hamma Loulou. Un éclairage public à l'énergie solaire a été en outre mis en service le long de la route menant de la cité 400 logements de la ville de Souk Ahras en direction de la commune de Zaïrouria en passant par le cimetière des chouhada sur une distance de 2,5 km, a indiqué le même responsable.

INFLATION - ALGÉRIE Un taux annuel moyen de 2,2% à fin octobre 2020 (ONS)

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2 % à fin octobre dernier, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin octobre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de novembre 2019 à fin octobre 2020 par rapport à la période allant de novembre 2018 à fin octobre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois d'octobre 2020 par rapport à celui du mois de septembre 2020, est de +1,7%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,4 %, conséquence d'une augmentation des prix des produits agricoles frais (+6,4%). Cette hausse des produits agricoles frais est induite par l'augmentation des prix de l'ensemble des produits relevant de cette catégorie, notamment, la viande de poulet (+31,5%), les fruits frais (18,2%), les œufs (6,8%), les légumineuses (+3,3%) et la pomme de terre avec (9,1%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6% durant le mois d'octobre dernier et par rapport au mois de septembre 2020, selon l'organisme des statistiques.

Cette variation haussière est due au relèvement des prix d'un certain nombre de produits, essentiellement la semoule avec (+6%) et les pâtes alimentaires avec (11,1%). Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 1,3%, ceux du groupe "habillement chaussures" ont enregistré une hausse de 0,5%, le reste des biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations.

Durant les dix premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,2%, malgré une légère baisse, de 0,2% des biens alimentaires, induite, notamment par un recul de près de 1,2% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée durant les dix premiers mois de 2020 s'explique par des hausses de +0,8% des produits alimentaires industriels, de +5,2% des biens manufacturés et de +1,8% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

ALGÉRIE - ÉNERGIE RENOUVELABLE

Electricité : le CEREFÉ recommande d'ouvrir le réseau national aux producteurs indépendants du solaire

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a recommandé, dans son premier rapport annuel, d'ouvrir le réseau national d'électricité aux petits et moyens producteurs indépendants de l'énergie photovoltaïque, estimant qu'il s'agit de l'approche la "plus intéressante" pour commencer la transition énergétique. "Sachant que le réseau électrique de distribution reste le meilleur support pour mutualiser à grande échelle les productions décentralisées d'électricité à base de ressources renouvelables, il devient urgent de procéder à la mise en œuvre de cette tendance dans le pays sur de bonnes bases", est-il indiqué dans le rapport du CEREFÉ, intitulé "Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables" et dont l'APS a obtenu une copie. Le rapport rappelle, dans ce sens, que plus de 70% des capacités de production d'électricité solaire photovoltaïque cumulées à ce jour dans le monde (586 GW), sont injectées sur les réseaux de distribution. S'elon le CEREFÉ, le déploiement d'installations solaires photovoltaïques connectées au réseau de distribution et assurant des productions de petites ou moyennes capacités, constitue en fait une "bonne introduction à une stratégie encore plus large".

Cette démarche "pragmatique" permettra notamment de "saisir toutes les opportunités qui peuvent s'offrir au développement d'activités économiques autour des productions décentralisées d'électricité solaire, créatrices de richesse et d'emplois à l'échelle

BANQUE - PME

CPA : M. Benabderrahmane inaugure un espace dédié aux PME et Startup

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a inauguré dimanche un espace au niveau de l'agence El-Khettabi (Alger centre) du Crédit populaire d'Algérie (CPA), dédié aux PME, TPE et aux startups.

Lors de la cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu en présence du PDG du CPA, Mohamed Dahmani et des cadres supérieurs de la banque, M. Benabderrahmane a souligné l'importance de cette démarche qui permettrait, selon lui, d'accroître les capacités du financement de l'économie nationale ainsi que la modernisation de son mode de financement. "Cette offre est intervenue dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics pour la promotion de l'économie de la connaissance, a-t-il souligné expliquant que ce produit, agréé par les autorités monétaires (la Banque d'Algérie), sera étendu à 100 autres agences bancaires, d'ici le premier semestre de 2021.

Le premier argentier du pays a expliqué qu'à travers cette démarche commerciale, labellisée "PME by CPA", cette banque publique diversifie son offre bancaire en adoptant une stratégie de développement et d'accompagnement en direction du segment de la TPE, la PME et des



Start-up. "Cette approche innovante de prise en charge des segments de clientèle TPE, PME et Startup dénommée "SAHEL", de par sa spécificité, répond dans sa globalité aux attentes de ce segment de la clientèle", a-t-il fait valoir. Les deux nouveaux produits du CPA, lancé sous la gamme "SAHEL" sont "SAHEL NACHATI" (mon activité facile), destiné au financement des besoins en Fonds de roulement de

la TPE /PME et des Startups, et "SAHEL MAHEL", destiné au financement de l'acquisition de locaux commerciaux et/ou l'aménagement ou la location d'un local commercial. Le ministre a enfin rappelé que l'aboutissement de ce projet de mise en place des produits destinés à la TPE /PME s'est effectué dans le cadre d'une assistance de la Société Financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque

Mondial, rappelant que le déploiement de cette offre est intervenu au terme d'une phase pilote au niveau de sept agences de la Banque.

Pour sa part, le PDG du CPA a souligné l'apport de ces produits pour les PME, TPE et Startup, tant en termes d'accompagnement financier qu'en termes de conseil et d'assistance technique. " Cet espace dédié pour ce segment de clientèle sera animé par des chargés de compte qui seront à l'écoute des jeunes entrepreneurs et des gérants d'entreprises pour leur apporter conseils et traiter leur dossiers dans les plus brefs délais (72 heures)", a-t-il assuré. A une question sur le seuil des crédits pour le financement de ces trois segments de clientèle, M. Dahmani a fait savoir qu'il peut aller jusqu'à 300.000 DA pour les Startups à deux millions de Dinars pour les petites entreprises, alors que le seuil pour les moyennes entreprises atteindrait 150 millions de Dinars.

BANQUES

Le CPA inaugure un nouvel espace dédié aux PME et Start-up

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) inaugure un nouvel espace dédié à la PME et les Start-up, a indiqué samedi un communiqué de cette banque publique. Cet espace sera lancé au niveau de l'agence El Khettabi (117), sous l'égide du P-dg de la Banque, Mohammed Dahmani, en présence des hautes autorités, ainsi que des Cadres supérieurs de la Banque, a précisé la même source. Le CPA, affirme à cette occasion, de la diversification de son offre bancaire à travers l'implémentation de toute une stratégie de développement et d'accompagnement inédite en direction de la PME et des Start-up labellisée "PME By CPA". "PME By CPA" est une approche commerciale moderne de

traitement du segment de la très petite, petite et moyenne entreprise, explique la même source, ajoutant que cette nouvelle offre dénommée "Sahel", de par sa spécificité qui répond dans sa globalité aux attentes de ce segment. Le CPA a lancé deux produits sous la gamme "SAHEL", à savoir : "Sahel Nachati", destiné au financement des besoins en Fonds de roulement de la PME et des Start-up, ainsi que "Sahel Mahel", destiné au financement de l'acquisition de locaux commerciaux, et/ou l'aménagement, ou la location du local commercial. A travers ce nouvel espace dédié pour cette catégorie de clientèle, animé par des chargés de comptes PME à l'écoute de leurs préoccupations, le traite-

ment des demandes de la clientèle PME sera "plus simple et plus efficace" et que le client PME se sente dans les "meilleures conditions" pour traiter ses affaires au niveau de la Banque, assure la Banque.

Aussi, afin de conforter sa vocation de Banque de proximité, à l'écoute de sa clientèle, le CPA est très actif à travers sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication et de promotion de l'ensemble de sa gamme de produits et services, rappelle le communiqué.

La démarche du CPA s'inscrit dans le cadre de son engagement en tant que Banque citoyenne au service du développement de l'économie nationale, a-t-on assuré.

locale", note le Commissariat soulignant que c'est le réseau de distribution qui couvre le mieux l'ensemble du territoire national avec 338.380 Km de lignes de distribution.

"Un programme national de transition énergétique basé sur l'encouragement de l'option d'autoconsommation, moins complexe à déployer et moins capitalistique, reste l'approche la plus intéressante pour commencer", lit-on dans le rapport. Cette solution "peu coûteuse et moins risquée à mettre en œuvre de manière massive (pas de stockage)", nécessite un investissement initial qui peut être assuré en partie par les propriétaires eux-mêmes, moyennant des montages financiers simples et soutenus par une législation favorable. Des "toits solaires" dans les secteurs résidentiels (puissances moins de 10 kWc) et tertiaire (de 10 à 50 kWc et plus), offrent un environnement propice à une dynamique économique typique des PME/PMI, qui impliqueraient une large adhésion des citoyens, avant de passer à un autre stade, estime le Commissariat aux énergies renouvelables. Sur le plan socio-économique, "l'alternative du solaire photovoltaïque résidentiel connecté au réseau, permet aussi des retombées avantageuses liées à la création de petites entreprises et d'emplois durables, sans parler d'une contribution avérée à l'instauration d'une culture énergétique citoyenne", fait remarquer le CEREFÉ. Appliquée à la situation actuelle de l'Algérie, l'alternative proposée de l'autoconsommation permet également une "introduction sans heurts des prix réels de l'électricité, en remplaçant les subventions généralisées de l'énergie

électrique, par celles plus ciblées de petites installations d'autoconsommation pour les catégories les plus défavorisées", relève-t-il encore.

Nécessité d'un nouveau cadre réglementaire

Toutefois, aucune réglementation n'autorise ce profil d'installations en Algérie où le gestionnaire du réseau électrique national a jusqu'ici privilégié les installations de grosses capacités prédestinées à être connectées au réseau Haute tension (HT) de transport, note le rapport. Le Commissariat recommande ainsi d'élaborer les cadres législatif et réglementaire régissant ces créneaux d'activité avant de laisser la libre initiative aux divers acteurs dont l'intérêt et l'engouement est déjà "palpable". Ce nouveau cadre législatif et réglementaire permettra une réadaptation appropriée du réseau de distribution, en vue d'une prise en charge des nouvelles contraintes liées aux flux bidirectionnels d'énergie, sans pour autant altérer la sécurité d'approvisionnement des consommateurs, ni la qualité de l'énergie électrique qui leur est servie.

Laisser le développement de cette activité au gré d'actions hasardeuses peut être "préjudiciable" même à échelle réduite, notamment en termes de qualité de l'énergie desservie localement, si justement certaines règles techniques de base, ne sont pas appliquées, met en garde le rapport.

Sur un autre plan, le réseau de distribution de moyenne tension MTA (30 KV), peut également s'ouvrir aux investisseurs indépendants dans les centrales solaires photovoltaïques de

tailles moyennes (5 à 10 MW) qui peuvent être déployées notamment dans des endroits proches des villes et autres gros consommateurs comme les zones industrielles, minimisant ainsi les distances de transit de l'énergie.

Pour ce faire, il est nécessaire de préparer, avec les opérateurs concernés (ministère de l'Énergie, CREG, Opérateur Système), une plateforme réglementaire permettant au gestionnaire du réseau de distribution de pouvoir diversifier son approvisionnement en énergie électrique qui était jusqu'ici assurée par le réseau de transport à partir de moyens de productions centralisés, selon le rapport.

Concernant les grandes centrales, le CEREFÉ estime que cette option destinée principalement à faire jouer le facteur d'échelle en termes de coûts de production, reste "mitigée" du fait que divers surcoûts, d'une autre nature, peuvent surgir selon le cas, tels que ceux relatifs à l'adaptation du réseau de transport.

Toutefois, le Commissariat préfère "rester en retrait" par rapport à l'option en des grandes centrales, faute d'informations précises sur les frais de transport et de distribution inclus dans le prix réel de l'électricité livrée aux consommateurs finaux.

Mais "vu les coûts d'investissement et de fonctionnement quant aux installations photovoltaïques de puissances compatibles avec les toits solaires dans le résidentiel, il n'est pas exclu de voir que ces dernières offrent à travers l'autoconsommation de meilleures alternatives sur le plan économique global", soutient-il dans son rapport.

ENERGIE

L'industrie pétrolière nécessitera 12.600 mds USD sur 25 ans

Le secrétaire général de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Sanusi Barkindo, a estimé que l'industrie mondiale du pétrole aura besoin d'environ 12.600 milliards de dollars d'investissements pour maintenir son efficacité en matière d'innovation et de production au cours des 25 prochaines années.

"En ce qui concerne l'avenir, nos projections pour l'industrie pétrolière montrent que des investissements d'environ 12.600 milliards de dollars seront nécessaires en amont, à mi-chemin et en aval d'ici 2045", a déclaré à la presse M. Barkindo lors de la vidéo-conférence du forum "Crescent Ideas" sur les perspectives énergétiques mondiales.

"Pour y parvenir, il est très important que les discussions politiques sur l'énergie et les investissements restent inclusives et soutiennent un portefeuille diversifié d'options énergétiques", a-t-il relevé. Et d'ajouter que "désormais dos au mur, l'industrie ne peut aller de l'avant sans un capital adéquat pour maintenir son leadership histo-



rique". Vu le développement des énergies propres, on estime que la croissance de la demande pétrolière devrait reculer de 70 % au cours des 30 prochaines années, d'où l'urgence pour l'indus-

trie pétrolière de s'adapter aux changements qui s'imposent, a-t-il souligné.

Si le dirigeant insiste sur l'urgence de réformer, il est très peu optimiste sur la résilience du segment du

raffinage pour traverser cette crise.

Selon lui, il faut s'attendre à une vague de fermetures de raffineries dans le monde entier au cours des prochaines années.

Ceci, à mesure que de nouvelles capacités énergétiques sont développées.

Il estime que le raffinage sera le segment qui sera le plus frappé par les premiers changements structurels.

Toutefois, M. Barkindo a rappelé que le World Oil Outlook de l'OPEP montrait que les dépenses d'investissement en amont pourraient chuter de plus de 30 % rien qu'en 2020, mais a maintenu que le pétrole brut continuera d'être incontournable dans le mix énergétique mondial, au cours des 25 prochaines années.

TUNISIE

Baisse de 67% des revenus de la compagnie Tunisair

Les revenus du transport réalisés par la compagnie Tunisair, durant les trois premiers trimestres de l'année 2020, ont chuté de 67%, pour ne pas dépasser les 436 millions de dinars (MD), contre 1.336 MD, à fin septembre 2019.

Selon les états financiers publiés par la compagnie aérienne sur le site de la bourse de Tunis, le nombre de passagers transportés a de même, régressé de 68%, pour se situer au niveau de 848.693 passagers, en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Le coefficient de remplissage a, aussi, baissé, passant de 75% en septembre 2019 à 66,5%, en septembre 2020.

Le tonnage fret et poste s'est replié de 58%, à 2.322 tonnes.

Tunisair a fait état, toutefois, de la réduction des dépenses en carburant de 81 %, suite à la réduction de l'activité et à la baisse des prix et la diminution des charges du personnel de 19%, durant le troisième trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019.

CANADA - USA

Le Canada bannit l'exportation de plusieurs médicaments vers les Etats-Unis

Le gouvernement canadien a annoncé samedi une interdiction d'exporter plusieurs médicaments vers les Etats-Unis, notamment ceux utilisés dans le traitement du Covid-19, si ces ventes causent ou exacerbent une pénurie au Canada.

Cette interdiction survient au moment où entre en vigueur lundi aux Etats-Unis une réforme promue par Donald Trump pour permettre l'importation de médicaments de l'étranger afin de faire baisser les prix.

Celle-ci va notamment permettre aux pharmaciens et aux grossistes d'importer, en vrac, certains médicaments sur ordonnance destinés au marché canadien, explique le ministère canadien de la Santé dans un communiqué.

Cette mesure "a bénéficié d'un soutien important au niveau des Etats américains, et toute adoption par l'industrie exacerberait le problème actuel des pénuries de médicaments au Canada", précise le communiqué.

"Notre système de soins de santé est un symbole de notre identité nationale et nous entendons la protéger", a déclaré Patty Hajdu, ministre canadienne de la Santé, en annonçant l'adoption vendredi d'un décret en ce sens.

Le Canada est un petit marché qui représente 2% des ventes de médicaments dans le monde, contre 44% pour les Etats-Unis.

Or le Canada se procure 68% de ses médicaments à l'étranger, selon le ministère.

Depuis 2017, près de la moitié (44%) des médicaments vendus au Canada ont été en pénurie "au moins une fois", indique Santé Canada.

La pandémie de Covid-19 a fait augmenter la demande de certains médicaments, compliquant davantage le maintien de l'approvisionnement en médicaments au Canada en fonction des besoins.

Le décret couvre tous les médicaments qui peuvent être importés en vrac aux Etats-Unis, ainsi que ceux utilisés dans le traitement du virus, les produits biologiques et les substances réglementées.

L'interdiction s'applique aux sociétés pharmaceutiques, grossistes et distributeurs détenant une licence de vente au Canada.

Ces entreprises devront également fournir des renseignements au ministère canadien pour lui permettre d'évaluer le risque de pénurie au Canada. Les médicaments coûtent plus chers aux Etats-Unis qu'au Canada. Les prix au Canada restent néanmoins plus élevés que dans la plupart des autres pays industrialisés. Le président élu Joe Biden a promis plusieurs mesures pour baisser le prix des médicaments aux Etats-Unis. Il entend notamment permettre aux gestionnaires du programme public d'assurance-santé é pour les plus de 65 ans (Medicare) de négocier les prix avec les fabricants ou en autorisant les patients à commander des médicaments à l'étranger.

APS

UE - ROYAUME-UNI

Les discussions post-Brexit reprennent à un stade critique

Les négociateurs européen et britannique Michel Barnier et David Frost se retrouvent samedi à Londres pour tenter de combler les divergences qui demeurent dans les discussions sur un accord post-Brexit, désormais à un stade critique.

Après avoir été contraint de s'isoler après un cas positif de Covid-19 dans son équipe, Michel Barnier est arrivé samedi au centre de conférences où doivent se poursuivre les discussions.

Il ne reste que quelques jours à Londres et Bruxelles pour tenter de conclure un accord de libre-échange prêt à entrer en vigueur au 1er janvier, à la fin de la période de transition qui court depuis le 31 janvier dernier, date officielle du Brexit.

Faute d'accord, les échanges entre les 27 et le Royaume-Uni se feraient selon les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

A son arrivée vendredi soir à Londres, Michel Barnier a déclaré qu'il continuerait à travailler avec "patience et détermination".

M. Barnier a répété la ligne déjà avancée jeudi par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen: impossible aujourd'hui de

dire si un accord est encore atteignable ou non. Côté britannique, David Frost croit un accord "encore possible" a-t-il tweeté. Son Premier ministre Boris Johnson a affirmé que "la probabilité d'un accord" dépendait de l'UE, assurant que son pays pourrait "prosperer" même sans traité commercial.

Lors d'un échange téléphonique vendredi soir avec son homologue irlandais Micheal Martin, Boris Johnson a "souligné son engagement à atteindre un accord qui respecte la souveraineté du Royaume-Uni", selon Downing Street. Les deux chefs de gouvernement ont "également réaffirmé la nécessité de faire passer en premier l'accord du Vendredi saint (qui a mis fin à trois décennies sanglantes entre républicains catholiques, partisans de la réunification de l'Irlande, et unionistes protestants, attachés au maintien de la province dans la Couronne britannique) et d'éviter une frontière physique sur l'île d'Irlande".

Les discussions butent toujours sur les garanties réclamées aux Britanniques en matière de concurrence, la manière de régler les différends dans le futur accord et l'accès des pêcheurs européens aux eaux britan-



niques. Selon des sources européennes, Michel Barnier a proposé que l'UE restitue 15 à 18% du total des quotas britanniques pêchés dans les eaux britanniques et de récupérer de façon symétrique les quotas pêchés par les Britanniques en Atlantique et dans le Golfe de Gascogne.

La discussion est d'autant plus compliquée qu'il faut aussi laisser du temps aux Parlements européen et britannique pour ratifier un éventuel texte.

TUNISIE

Budget d'Etat : déficit budgétaire de l'Etat à 7,3% et dette publique de plus de 92% du PIB en 2021

Le projet de loi de finance 2021 en Tunisie prévoit un déficit budgétaire de l'Etat à 7,3% et une dette publique de plus de 92% du produit intérieur brut (PIB).

Exposé ce samedi par le gouvernement lors d'une plénière au parlement, le budget de l'Etat tunisien pour l'exercice 2021 est estimé à 52,6 milliards de dinars (un dinar vaut 0,36 dollar), soit une augmentation de 1,8%, par rapport au budget actualisé de 2020.

D'après le document de ce projet de la Loi des

finances 2021, cette estimation a été établie à un moment où le pays prévoit une croissance de 4% en 2021.

En effet, le gouvernement de Hichem Mechichi s'est appuyé, dans l'élaboration du budget de l'Etat pour 2021, sur certaines hypothèses dont les résultats actualisés de toute l'année 2020, particulièrement un taux de croissance négatif de 7,3%, en 2020.

Parmi les hypothèses figurent également un prix du baril de pétrole Brent à 45

dollars pour toute l'année, un taux de change du dollar à 2,8 dinars et une évolution des importations de matières premières de 9,9%, contre une régression des importations de 19,8%, en fonction des résultats actualisés pour l'année 2020.

Pour 2021, le gouvernement tunisien fera, par ailleurs, l'appui sur une évolution des recettes fiscales à hauteur de 13,9%, pour atteindre environ 29,7 milliards de dinars, dont des recettes directes de 12 milliards de dinars (en évolu-

tion de 10%) et des recettes indirectes de 16,9 milliards de dinars (en croissance de 16,9%). Pour ce qui est des recettes non-fiscales, le gouvernement vise à mobiliser une enveloppe avoisinant les 2,4 milliards de dinars (sans tenir compte du recouvrement du principal des crédits), contre 2,8 milliards de dinars estimés pour toute l'année 2020 ainsi que une autre enveloppe de 0,8 milliard de dinars, sous forme de dons extérieurs contre 1,5 milliard de dinars, en 2020.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 6 décès et 253 blessés durant les dernières 48 heures

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 253 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par les services de la Protection civile.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Batna ont également enregistré le décès d'un jeune homme (24 ans), asphyxié par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de cuisson à l'intérieur d'une habitation.

Dans le même cadre, les secours de la PC ont prodigué des soins de première urgence à 40 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffebains dans les wilayas d'El Baydh, Sétif, Guelma, Djelfa, Alger, Naâma, Laghouat, Annaba, Tissemsilt, M'sila, Sidi Bel Abbes et Tébessa.

En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de sept (07) incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Chlef, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes et Oran.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 220 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (92 communes) dans le but de rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

Les mêmes unités ont effectué 280 opérations de désinfection générale à travers 17 wilayas (101 communes), touchant les infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles.

Les deux opérations ont mobilisé 622 agents, tous grades confondus, 80 ambulances et 82 engins, selon la même source.

NAÂMA

Raccordement de plus de 1700 foyers au réseau de gaz naturel depuis le début d'année

Plus de 1.700 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Naama dans les 10 mois de l'année en cours, a-t-on appris samedi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces foyers ont été raccordés à travers la réalisation d'un réseau de distribution de 14 kilomètres portant le nombre de clients bénéficiaires de cette énergie à 42.528 dans la wilaya, a-t-on indiqué.

La wilaya a relevé une nette évolution en termes de distribution du gaz.

Les différents programmes ont permis de raccorder les communes, les villages et les sites classés zones d'ombre où cette énergie est nécessaire à l'investissement agricole et industriel, a-t-on souligné.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation lancée en novembre et s'étalant jusqu'à mars prochain se poursuit à travers les 12 communes de la wilaya de Naama, pour donner des conseils et des orientations sur l'usage sécurisé du gaz naturel, à travers notamment les cités d'habitation nouvellement raccordées, les marchés, les écoles et les mosquées, entre autres.

M'SILA

Réception "avant fin 2020" de 76 projets au profit des zones d'ombres (wilaya)

Au total, 76 projets consacrés au développement des zones d'ombre à M'sila seront réceptionnés "avant fin 2020", ont rapporté samedi les services de la wilaya.

Repartis sur plusieurs communes de la wilaya, ces projets concernent les ressources en eau, la viabilisation, l'extension des réseaux de l'électricité et du gaz naturel, la santé, et la jeunesse et les sports, ont précisé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe financière estimée à plus de 800 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces projets.

Après réception, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, à les désenclaver et à encourager les jeunes entrepreneurs à développer leur projets au niveau de ces mêmes zones notamment, ont expliqué les services de la wilaya, faisant état de la réception de 252 projets depuis janvier dernier. La wilaya de M'sila a bénéficié

d'un total de 1 347 projets au profit de la population de 706 zones d'ombre, a-t-on rappelé de même source, indiquant que leur réalisation a nécessité la mobilisation de 13, 420 milliards de dinars.

Depuis le début de l'année 2020, les services de la wilaya ont pris en charge financièrement 508 projets en mobilisant une enveloppe financière de plus de 6 milliards de dinars, a-t-on conclu.

APS

MÉTÉO - ROUTES

Campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries que connaissent certaines régions du pays.

Dans ce cadre, la DGSN a appelé tous les usagers de la route, parmi les chauffeurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations de pluie.

La DGSN a insisté sur l'impératif d'effectuer un contrôle technique périodique ou exceptionnel des véhicules et de vérifier l'état des roues, les phares, les freins ainsi que les accessoires de visibilité.

Dans ses recommandations, la direction met l'accent sur la nécessité de "faire preuve de prudence dans les régions montagneuses et forestières où il y a moins de visibilité, particulièrement pendant la nuit et en cas de brouillard, ce qui impose aux conducteurs de réduire la vitesse et de respecter rigoureusement la signalisation dans les agglomérations, près des écoles et des établissements d'enseignement". Le facteur humain étant la principale cause des accidents de la circulation, la DGSN met en garde les conducteurs contre les risques de



l'excès de vitesse, dès les premières pluies. La DGSN rappelle le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour leur prêter assistance en collaboration avec les partenaires concernés.

La direction appelle les citoyens

des régions qui enregistrent des intempéries à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales, pour prendre les mesures à même de protéger les citoyens et préserver les biens.

CONSTANTINE

Saisie de près de 2.000 unités de psychotropes

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes du service de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 1.947 comprimés psychotropes, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a donné lieu au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 personnes âgées entre 20 et 43 ans, a précisé

la même source qui a fait part de la saisie dans le cadre de cette affaire de produits pharmaceutiques, d'armes blanches et une somme de 315.000 DA. L'opération a été menée par une patrouille des forces de police en civil, au niveau du Coudiat, au centre-ville de Constantine, où ils ont procédé à l'arrestation d'un premier suspect avec en sa possession une quantité de psychotropes, a indiqué la même source.

L'approfondissement de l'enquête a permis d'appréhender un deuxième prévenu dont la fouille de sa maison, située dans un quartier populaire, a permis de découvrir plus de 1.900 comprimés psychotropes, une somme d'argent et des armes blanches de diverses dimensions, a souligné la même source. La poursuite de l'enquête a permis par la suite l'arrestation d'un troisième mis en cause qui avait en sa possession une ordon-

nance médicale concernant des médicaments psychotropes, a-t-on ajouté.

Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet local pour "possession de psychotropes et produits pharmaceutiques de manière illégale en vue de les vendre et les distribuer dans le cadre d'un réseau criminel organisé et possession d'armes blanches sans motif réglementaire".

ALGER

Arrestation de 3 suspects dans une affaire de trafic de drogue à Birtouta

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté (03) suspects pour trafic et vente de stupéfiants et de substances psychotropes et port d'armes blanches prohibées à Birtouta (Alger), a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN).

Les trois suspects ont été déferés devant les juridictions compétentes, après parachèvement des procédures légales en vigueur, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, les services de la

sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux (2) suspects ayant usurpé l'identité de représentants d'une agence de gestion immobilière et escroqué 10 millions de centimes à un citoyen qui avait versé ce montant dans un compte courant utilisé par les mis en cause dans leurs opérations d'escroquerie.

Dans ce contexte, la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, a pu identifier le titulaire

du compte courant qui était un repris de justice.

A l'issue des investigations, plusieurs opérations d'escroquerie similaires ont été enregistrées sur le même compte courant dans les circonscriptions d'El-Harrach, Baraki et Bab El Oued.

Après finalisation des procédures légales, les deux prévenus ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire.



FRANCE - GB

Manche : accord Royaume-Uni-France pour freiner l'immigration clandestine

Des patrouilles supplémentaires et des nouveaux moyens technologiques seront déployés le long des plages françaises dans le cadre d'un nouvel accord entre Paris et Londres visant à mettre un terme à l'immigration clandestine par la Manche, a annoncé samedi la ministre britannique de l'Intérieur Priti Patel.

L'accord prévoit le doublement des patrouilles françaises à partir du 1er décembre, qui seront appuyées de drones et de radars permettant de repérer ceux qui tentent la traversée, a-t-elle déclaré sur la chaîne britannique BBC.

Mme Patel s'est félicitée de l'accord en déclarant qu'il permettrait aux deux pays de "partager la mission de rendre impossibles les traversées de la Manche".

Ces derniers mois, de plus en plus de migrants ont tenté de rejoindre la Grande-Bretagne par cette voie dangereuse et très fréquentée.

Quatre décès ont été recensés en 2019, et sept depuis le début de l'année. Le dossier a



été source de tension, le Royaume-Uni accusant la France de ne pas s'impliquer suffisamment pour empêcher les traversées. En septembre, les autorités

françaises ont précisé avoir intercepté plus de 1.300 personnes qui tentaient de rejoindre le Royaume-Uni, dont une poignée avaient essayé de traverser la Manche à la nage sur une trentaine de kilomètres.

Entre le 1er janvier et le 31 août, environ 6.200 migrants avaient tenté leur chance, à l'aide de canots pneumatiques, de paddles, kayaks, voire de filets de sauvetage.

Le nord de la France attire depuis longtemps les candidats à l'immigration clandestine vers la Grande-Bretagne, à bord d'embarcations ou de l'un des dizaines de milliers de véhicules traversant quotidiennement la Manche sur des ferries et des trains.

GRANDE BRETAGNE Plus de 60 arrestations lors de manifestations contre les restrictions à Londres (police)

Plus de soixante personnes ont été interpellées, samedi à Londres, pour avoir manifesté illégalement contre les restrictions imposées par le gouvernement britannique en vue de faire face à la pandémie de coronavirus, a annoncé la police métropolitaine. Ces arrestations ont eu lieu suite à "un certain nombre d'infractions", notamment la violation des restrictions contre la pandémie, a tweeté la police, qui avait exhorté la population à ne pas prendre part à ces manifestations, interdites en raison du confinement en cours. Au cours de la journée, des centaines de manifestants ont sillonné les rues de la capitale britannique pour protester contre les mesures de prévention destinées à faire face à la pandémie de Covid-19. Ils ont scandé "liberté" et brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "arrêtez de nous contrôler" ou "plus de confinements".

Certains de ces rassemblements ont été même émaillés d'incidents, notamment à proximité de la gare de King's Cross.

Accusant le bilan le plus lourd d'Europe en termes de décès dus à la pandémie, le Royaume-Uni a dépassé la barre d'un million d'infections par le Covid-19, ce qui a poussé le gouvernement à revenir sur sa politique localisée et à reconfiner la population.

Après quatre semaines de confinement, l'Angleterre a annoncé la levée du verrouillage général dès le 03 décembre pour retourner à des restrictions localisées en vertu d'un système d'alerte à 3 niveaux.

Etant donné que chaque nation constitutive du Royaume-Uni décide unilatéralement de sa stratégie de lutte contre la pandémie, L'Écosse a déjà durci les mesures ordonnant la fermeture des restaurants, pubs et tous les commerces jugés non essentiel dans 11 villes du pays, tandis que l'Irlande du Nord a débuté vendredi un nouveau confinement de deux semaines.

NIGERIA

2 marins grecs enlevés au large du Nigeria

3 marins grecs ont été kidnappés par des pirates au large du Nigeria, a indiqué dimanche le ministère grec de la Marine marchande.

"Trois des cinq membres d'équipage du navire de ravitaillement Stelios K, battant pavillon togolais, ont été enlevés le 16 novembre lorsque les assaillants ont abordé le vaisseau.

La société Royal Ship Management, pro-

priétaire du bateau-citerne, est en discussions pour faire libérer les marins", a précisé le ministère.

Les pirates ont enlevé le capitaine et deux membres d'équipage du Stelios K.

Les deux marins restants ont été capables de piloter le bateau jusqu'à Lagos. Les cinq marins sont tous en bonne santé, a ajouté la même source. Il s'agit du 23e enlèvement dans le golfe de Guinée cette année. Au total,

118 personnes ont été kidnappées, selon la société britannique Dryad Global, spécialisée dans la sécurité maritime.

La même source a diffusé une "évaluation de risque critique" pour le golfe de Guinée immédiatement après l'enlèvement des Grecs, expliquant qu'il s'agissait de la deuxième affaire du genre en trois jours dans un contexte de "forte augmentation des incidents" de sécurité dans la région.

MADAGASCAR

Un Malgache à la tête de la Société internationale de primatologie

Le Malgache Jonah Ratsimbazafy a été élu vendredi président de la Société internationale de primatologie (IPS), a affirmé la ministre malgache de l'Environnement et du Développement durable, Baomiatse Vahinala Raharinarina.

"C'est avec un grand plaisir et

une grande fierté que je félicite le professeur Jonah Ratsimbazafy pour son élection en tant que président de l'IPS", s'est réjoui Mme Raharinarina à cette occasion, notant que cette personnalité scientifique malgache "est connue pour sa ferveur dans le domaine de la protection des lémuriniens de

Madagascar". Le professeur Jonah Ratsimbazafy compte plusieurs réalisations à son actif, dont notamment la découverte de la nouvelle espèce de lémuriniens à Madagascar, le Microcebus Jonahi, qui porte d'ailleurs son nom. L'IPS est une plateforme qui réunit les primatologues du monde et facilite

leur collaboration, dans le but de contribuer à la préservation et la conservation des espèces de primates dans le monde.

Avec cette nouvelle responsabilité, le professeur Jonah Ratsimbazafy a un défi de taille à relever durant les 4 ans de son mandat, a souligné la ministre malgache.

FRANCE - ÉNERGIE

La France doit se lancer dans l'éolien en mer, et vite (ministre)

La France doit se lancer sans hésiter dans l'éolien en mer, et vite, car elle est en retard face à cette "révolution pour la transition écologique à l'échelle planétaire": c'est le message de la ministre de la Mer Annick Girardin dans une tribune publiée par le Journal du Dimanche.

"Pourquoi la France se tiendrait-elle à l'écart d'une telle révolution ? Conservatisme, frilosité par rapport aux évolutions technologiques ? Préférence pour d'autres énergies ? Crainte de froisser les usagers traditionnels de la mer ? Concurrence avec la pêche ? Peur de dénaturer les paysages maritimes ? Mise en danger des trésors de biodiversité marine ? Coût faramineux ?", interroge-t-elle.

Ces arguments sont parfois justifiés, parfois discutables, dit-elle.

Pourtant, "avec l'éolien en mer, c'est bien une révolution pour la transition écologique à l'échelle planétaire qui est en cours.

La Chine l'a bien compris puisqu'elle deviendra à l'horizon 2025 le premier pays au monde par ses capacités de production d'électricité par l'éolien en mer", souligne la ministre.

Fin 2019, le Royaume-Uni avait déjà posé 2.225 éoliennes en mer, l'Allemagne 1.469, le Danemark 559, contre une seule pour la

France, regrette Mme Girardin, "alors que notre pays possède le plus grand gisement d'énergie éolienne en mer de l'Union européenne".

Elle estime que "25% de l'électricité française pourrait être produite en mer" en 2050, avec 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires en perspective pour la filière et 5.000 emplois directs et non délocalisables.

Un tel objectif de 25% serait en phase avec la stratégie européenne pour les énergies marines renouvelables présentée le 19 novembre, fait valoir la ministre.

La Commission européenne a ainsi dévoilé une feuille de route proposant de porter la capacité de production éolienne en mer en Europe de 12 gigawatts actuellement à 25 fois plus d'ici 2050.

Pour l'atteindre, il faut "faire des choix (...) et agir dès maintenant", ajoute Mme Girardin, qui dit refuser "d'envisager des compromis concernant nos choix stratégiques".

Certes, reconnaît-elle, l'éolien en mer a "des impacts" sur "l'environnement et les ressources pêchées".

"Mais nous restons exigeants, en les évitant autant que possible, en les réduisant lorsqu'ils sont inévitables, en les compensant en dernier recours", assure-t-elle.



"Nous savons qu'un projet industriel peut susciter beaucoup d'interrogations au moment de son élaboration et se révéler inconnu au fil du temps.

Le TGV ou le viaduc de Millau étaient loin de faire l'unanimité.

Ils font aujourd'hui notre fierté.

Je prends le pari que les parcs éoliens futurs connaîtront la même renommée".

ITALIE

Sardaigne: 3 personnes périssent dans des inondations

Au moins trois personnes ont péri samedi en Sardaigne dans des inondations provoquées par des fortes précipitations, ont rapporté les médias italiens.

Deux autres sont portées disparues dans la ville de Bittù, dans la province de Nuoro, selon les mêmes sources.

Selon la Repubblica, les victimes sont un couple âgé et un agriculteur pris au piège dans son camion emporté par une rivière de boue.

Le maire de Nuoro, Andrea Soddu, a appelé sur sa page Facebook les habitants à prendre le "maximum de précautions" et rester chez eux jusqu'à la fin de l'alerte. De forts vents et pluies s'abattent sur la région depuis vendredi, entraînant des coupures d'électricité et des lignes de téléphone. Une vidéo diffusée sur le site internet du journal Unione Sarda montre un déferlement d'eau et de boue dévastant les habitations dans une ville présentée comme Bittù. En 2013, des inondations dans le nord de la Sardaigne avaient tué 19 personnes.

ORAN

Désignation de 14 coordinateurs d'unités Covid-19

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a désigné récemment un coordinateur au niveau de chaque unité Covid-19 au nombre de 14 afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et de la communication autour la pandémie, a-t-on appris du chargé de communication à la DSP Youcef Boukhari. Ainsi, les unités covid des cinq hôpitaux de la wilaya d'Oran, à savoir l'EHU, le CHU, l'hôpital pédiatrique de hai El Menzhez et les hôpitaux d'Ain Turck et d'El Mohgoun, en plus de neuf EPSP (établissement de proximité de santé publique) ont désormais un coordinateur, a indiqué M. Boukhari. "Cette démarche vise à améliorer la communication entre la tutelle et les unités covid de façon à avoir les informations nécessaires pour la prise de décisions, de manière plus rapide, plus précise et plus efficace", a-t-il expliqué.

Les coordinateurs sont joignables H24 et 7 jours sur 7, a précisé M. Boukhari, ajoutant qu'il est question d'établir une coordination entre les différentes unités covid, pour une meilleure prise en charge des malades. Au sujet de l'évolution de la situation de la covid-19 au niveau de la wilaya d'Oran, notamment avec la récente recrudescence de la pandémie, M. Boukhari a déclaré "nous sommes toujours dans la situation A avec moins de 80 cas confirmés par jour".

La DSP a élaboré un plan d'action pour faire face à la pandémie, avec trois paliers de propagation : le palier A avec moins de 80 cas par jour, le palier B avec plus de 100 cas et le palier C avec plus de 150 cas. Les autorités locales ont déjà mis en place tous les moyens nécessaires pour prendre en charge les malades dans les trois cas, a rassuré le même responsable. Actuellement, les différents établissements de santé de la wilaya disposent de plus de 760 lits d'hospitalisation branchés à des points d'oxygène, dont le taux d'occupation ne dépasse pas les 60%, a-t-il fait savoir.

SIDI BEL-ABBES

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19

Le commandement de la deuxième région militaire a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et dans le cadre de la poursuite de ses missions humaines, en appui à la relation "Armée-nation", et du renforcement du système sanitaire national, le commandement de la deuxième région militaire a organisé à partir du 26 novembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, à l'instar des douars Kerzouta, Peraat Zit, Redjem Demouche, Bir El Hammam, Marhoum", souligne le communiqué.

Dans le cadre de cette campagne, "des examens médicaux ont été assurés à ux habitants de ces régions enclavées par une équipe médicale dotée de tous les moyens matériels nécessaires et composée de médecins qualifiés relevant des services de santé militaire de la deuxième région militaire, laquelle a sensibilisé les citoyens à la dangerosité de la pandémie et aux moyens de prévention", précise le document. Cette campagne sanitaire a trouvé un écho favorable chez les citoyens qui "ont salué ce genre d'initiatives humaines et exprimé toute leur reconnaissance à l'Armée nationale populaire pour ses efforts nobles visant à prêter main forte aux citoyens et à les soutenir, notamment les habitants des zones frontalières et des régions enclavées", conclut le communiqué.

1009 nouveaux cas, 636 guérisons et 17 décès

Mille neuf (1009) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 636 guérisons et 17 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 82.221 dont 1009 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2410 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à

53.204, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 13 autres n'ayant en-

registré aucun cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation

épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

SANTÉ

Lancement d'un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation de jeunes sur l'épidémie de coronavirus

Un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation sur l'épidémie de coronavirus consacré à la catégorie d'âge oscillant entre 18 et 30 ans a été lancé samedi sur initiative de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a-t-on appris des responsables de l'association.

L'initiative, organisée en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et sous la supervision de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), a pour objectif d'encourager les jeunes à "innover en leur donnant la possibilité de faire valoir leurs compétences", a souligné le chargé de communication de l'association, Fayçal Benamraoui, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'initiatives dans la découverte de

talents, notamment durant la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus. L'initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de la Jeunesse et des Sports pour favoriser la communication et ouvrir davantage d'espaces de loisirs, d'animation et de compétition via les réseaux sociaux et d'agir positivement et efficacement dans la campagne de sensibilisation et de prévention de la Covid-19, a-t-il relevé.

La date buttoir pour la réception des œuvres participantes a été fixée au 15 décembre prochain, a-t-on indiqué, précisant que la durée de chaque vidéo ne devra pas dépasser les trois minutes.

Les dix œuvres qualifiées pour la

finale seront diffusées sur le compte YouTube de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a relevé par ailleurs Faïçal Benamraoui.

Des récompenses financières seront octroyées aux lauréats des trois meilleures œuvres, en plus du prix du jury, a-t-on fait savoir, ajoutant que les participants à ce concours national seront honorés pour les encourager à cultiver leur esprit d'innovation.

Le jury chargé de l'évaluation des œuvres participantes est composé de cinéastes connus et autres spécialistes de l'audiovisuel, a assuré M. Benamraoui qui a indiqué que l'évaluation se fera en fonction de l'appréciation des membres du jury et du nombre de vues sur les réseaux sociaux.

BOUMERDES - COVID-19

Le taux d'occupation des lits avoisine les 60% (ministre)

Le ministre de la Santé, de la Population et la Reforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, samedi à Boumerdes, que le taux d'occupation des lits destinés à la prise en charge des malades atteints par la Covid-19 au niveau de cette wilaya, est de près de 60%.

Le ministre, en visite d'inspection au niveau d'établissements hospitaliers de la wilaya, en compagnie du ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, pour s'enquérir de la prise en charge des malades de la Covid-19, a rassuré quant à la "prise de toutes les mesures nécessaires pour faire face à la pandémie", soulignant que la "situation est maîtrisée". M.

Benbouzid, qui a entamé sa visite à partir de l'hôpital de Bordj Menail (Est de Boumerdes), a annoncé une "augmentation du stock d'oxygène médical au niveau des hôpitaux de Bordj Menail et Dellys, qui ont bénéficié de fûts supplémentaires, parallèlement au renforcement des moyens de dépistage du nouveau coronavirus, à travers la mise en service d'un 2eme PCR à l'hôpital de Thénia".

Pour sa part, le ministre de la Poste, des Télécommunications, Brahim Boumzar, a affirmé, en marge de cette visite inscrite dans le cadre de la "solidarité gouvernementale", que ses services assurent un accompagnement technique du secteur de la santé, à travers le "raccor-



dement de la totalité des structures de santé et des hôpitaux à l'internet à haut débit", ceci d'autant plus qu'un service de e-santé "sera bientôt opérationnel", a-t-il fait savoir.

"Des instructions ont été données aux opérateurs économiques en vue d'in-

vestir dans le domaine de l'internet en accordant la priorité aux secteurs de la santé et de l'éducation", a-t-il souligné.

La visite des deux ministres se poursuit au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya.

PANDEMIIE DE CORONAVIRUS

BILAN DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Au moins 1.453.074 morts

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.453.074 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche.

Plus de 62.150.290 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 39.582.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de samedi, 9.259 nouveaux décès et 563.602 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.186 nouveaux morts, l'Italie (686) et la Pologne (599).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 266.074 décès pour 13.246.769 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 5.024.365 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le



Brésil avec 172.561 morts et 6.290.272 cas, l'Inde avec 136.696 morts (9.392.919 cas), le Mexique avec 105.459 morts (1.100.683 cas), et le Royaume-Uni avec 58.030 morts (1.605.172 cas). Parmi les pays

les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 142 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (109), l'Espagne (96), l'Italie

(90). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.512 cas (11 nouveaux entre samedi et dimanche), dont 4.634 décès et 81.598 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient dimanche à 11h00 GMT 445.666 décès pour 12.913.154 cas, l'Europe 405.529 décès (17.845.033 cas), les Etats-Unis et le Canada 278.034 décès (13.603.135 cas), l'Asie 193.504 décès (12.301.906 cas), le Moyen-Orient 77.899 décès (3.297.965 cas), l'Afrique 51.501 décès (2.158.814 cas), et l'Océanie 941 décès (30.285 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BRÉSIL

51.922 nouveaux cas en 24h

Le Brésil a enregistré 51.922 nouveaux cas de COVID-19 et 587 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, ce qui en porte le total national à 6.290.272 infections, dont 172.561 décès, a déclaré samedi le ministère de la Santé.

En novembre, une augmentation des hospitalisations a été observée dans au moins neuf Etats, dont Sao Paulo, qui reste le plus touché du pays avec 42.048 décès enregistrés jusqu'à présent. Eduardo Leite, gouverneur de l'Etat du Rio Grande du Sud, limitrophe de l'Uruguay et de l'Argentine, a déclaré vendredi que la région connaissait "le pire moment de la pandémie" et une "deuxième vague", avec le plus faible nombre de lits d'hôpitaux disponibles depuis mai.

Le Brésil se classe troisième en nombre de cas dans le monde, après les Etats-Unis et l'Inde, et deuxième en bilan de décès derrière les Etats-Unis.

INDE

41.810 nouvelles infections en 24h, sur un total de 9.392.919 cas

Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 en Inde a atteint dimanche 9.392.919, avec 41.810 nouvelles infections enregistrées au cours des dernières 24 heures, selon le ministère de la Santé. D'après le ministère, le nombre de décès s'est élevé à 136.696 avec le signalement de 496 morts depuis samedi matin. Il reste encore 453.956 cas actifs dans le pays, tandis que 8.802.267 personnes ont quitté l'hôpital après un traitement médical, a-t-il ajouté. La capitale New Delhi a enregistré durant la dernière journée 4.998 nouveaux cas et 89 décès supplémentaires, selon les données publiées par les autorités sanitaires locales.

Le gouvernement s'attèle à renforcer ses capacités de test de dépistage du COVID-19.

En date de samedi, un total de 139.503.803 tests ont été effectués, dont 1.283.449 réalisés durant la seule journée de samedi, selon les chiffres publiés dimanche par le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR).

GB - VIRUS

Sans un nouveau système à plusieurs niveaux, les hôpitaux anglais risquent d'être débordés, selon un responsable

Les hôpitaux en Angleterre risqueraient d'être submergés par les cas de coronavirus selon le nouveau système, à plusieurs niveaux, plus strict, averti samedi un haut responsable britannique.

Dans un article publié samedi dans le quotidien The Times, le ministre britannique du Cabinet Office, Michael Gove, a exhorté les députés à "prendre la responsabilité de décisions difficiles" pour maîtriser la pandémie.

M. Gove a déclaré que si le deuxième confinement, les restrictions d'un mois qui prendront fin le 2 décembre, n'avait pas été imposé il y a un mois, la crise du coronavirus aurait "brisé" le Service national de santé britannique (NHS), avec des hôpitaux "physiquement débordés... chaque lit, chaque salle occupée".

L'Angleterre subit actuellement le deuxième confinement depuis le début de l'épidémie de coronavirus en Grande-Bretagne, et tente ainsi de juguler la résurgence du virus.

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé lundi un système de restrictions "plus strict", à plusieurs niveaux, pour remplacer le confinement actuel de l'Angleterre lorsqu'il prendra fin, le 2 décembre.

M. Gove a souligné que le nouveau système, à plusieurs niveaux, est nécessaire car "nous ne devons pas désapprendre la difficile leçon".

APB

ETATS-UNIS

Record de cas avec plus de 13 millions pendant Thanksgiving

Les Etats-Unis ont fait état vendredi de près de 200.000 nouveaux cas de COVID-19 dans les dernières 24 heures, soit un nombre record d'infections quotidiennes, alors que le total de cas confirmés a dépassé les 13 millions. Un total de 194.317 nouveaux cas et 1.374 décès supplémentaires ont été signalés dans l'ensemble du pays vendredi, selon le Projet de suivi du COVID.

Il n'a fallu que six jours au pays pour ajouter un million de nouvelles infections, tandis que la dernière journée a marqué le 200 jour consécutif où l'augmentation quotidienne des cas y a dépassé les 100.000. Il y a actuellement près de 90.000 patients atteints de COVID-19 hospitalisés dans l'ensemble des Etats-Unis. "Il y a quelques semaines, nous étions inquiets de voir potentiellement 100.000 nouveaux cas en un jour.

Maintenant, nous sommes sur le point d'atteindre 100.000 Américains hospitalisés pour cause de COVID", a tweeté Eric Topol, professeur de médecine moléculaire au Scripps Research. Le pays a jusqu'à présent enregistré plus de quatre

millions de cas confirmés en novembre, ce qui représente environ 30% de l'ensemble des cas aux Etats-Unis depuis le début de l'épidémie, selon les données de l'Université Johns Hopkins.

Les chercheurs ont averti que ce chiffre était probablement sous-estimé, en partie à cause de la disponibilité limitée des tests, surtout au début de la pandémie. Les responsables de la santé publique ont exhorté les Américains à ne fêter Thanksgiving cette année qu'avec les membres d'un même foyer, ou au moins à se rassembler à l'extérieur, pour éviter une nouvelle propagation du virus.

Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont publié vendredi dernier de nouvelles directives, appelant les Américains à rester chez eux et à ne pas voyager pour Thanksgiving. Des millions d'entre eux ont pourtant décidé de passer outre.

Les professionnels du secteur des voyages s'attendent à ce que dimanche soit le jour le plus chargé en termes de déplacements depuis l'émergence de la pandémie,

la plupart des gens rentrant chez eux après les vacances.

Anthony Fauci, le spécialiste en chef des maladies infectieuses du pays, a déclaré craindre que les foules dans les aéroports ne mettent le pays "encore plus en difficulté" qu'il ne l'est actuellement.

Il a ajouté que les nouvelles infections contractées pendant les vacances de Thanksgiving ne seraient pas visibles d'ici quelques semaines, ce qui rend la situation "très difficile" car le virus pourrait échapper à tout contrôle à l'approche des vacances de décembre.

Alors que la semaine de Thanksgiving touche à sa fin, de plus en plus d'experts avertissent que la pandémie va probablement s'aggraver dans les semaines à venir avant qu'un éventuel vaccin puisse apporter un certain soulagement.

Les Etats-Unis ont enregistré plus de 13,22 millions de cas avec plus de 265.900 décès liés à la pandémie en date de samedi après-midi, selon le décompte en temps réel effectué par l'Université Johns Hopkins.

FRANCE

La vaccination doit être organisée localement par les libéraux, estiment les médecins généralistes

Les professionnels de santé libéraux doivent se voir confier "la responsabilité de l'organisation de la vaccination contre le Covid-19 "au niveau local, en lien avec les collectivités territoriales", estime le président du syndicat de médecins généralistes MG France, dans un entretien au Journal du dimanche. "Le gouvernement a tiré les leçons du fiasco de la vaccination en grands centres de 2009 (contre la grippe H1N1, ndr). Il sait qu'il ne peut pas faire sans nous, que s'il ne s'appuie pas sur les professionnels de ville, médecins, pharmaciens ou infirmiers, ce sera l'échec assuré", souligne Jacques Battistoni. La stratégie vaccinale française sera présentée la semaine prochaine par le gouvernement, a annoncé jeudi le Premier ministre Jean Castex, avec l'objectif réitéré de démarrer la campagne fin 2020-début 2021.

Selon le président de MG France, "les opérations devraient commencer en janvier, auprès des personnes prioritaires. Ce que nous attendons est simple : que les professionnels de santé libéraux se voient confier la responsabilité de l'organisation à u niveau local, en lien avec les collectivités territoriales". Le dirigeant du principal syndicat de médecins généralistes réclame au gouvernement de "la transparence". "Les autorités doivent dire vite tout ce qu'elles savent et ce qu'elles ignorent.

Car, pour espérer convaincre les Français, il faut d'abord convaincre ceux qui vont vacciner : nous", fait-il valoir.

Afin de repérer certains effets secondaires des vaccins qui seront administrés, MG France réclame, "en plus du système habituel de pharmacovigilance, la création d'un recueil exhaustif de toutes les

données liées à la vaccination (nom du patient, date de l'injection, références du vaccinateur et du lot, etc.) par une nouvelle base informatique".

Enfin, pour vaincre le risque de défiance dans l'opinion, Jacques Battistoni demande l'instauration d'une "consultation de prévention pour les personnes à risque, dès décembre, afin de leur par-

ler des bénéfices attendus du vaccin et de les aider à savoir comment se protéger pendant les fêtes".

L'épidémie de coronavirus en France a fait 52.127 morts à l'hôpital et en Ehpad, selon les données communiquées samedi soir par Santé publique France, qui a comptabilisé 213 décès en milieu hospitalier en 24 heures, contre 396 la veille.

INDONÉSIE

180 médecins meurent à cause de la pandémie

Un total de 180 médecins en Indonésie sont morts à cause de la pandémie de COVID-19, a déclaré samedi l'Association médicale indonésienne. Sur ces 180 médecins, 92 étaient des médecins généralistes, 86 des spécialistes et deux des internes. La majorité des médecins décédés venait de Java Est (38), Jakarta (27), Sumatra Nord (24), Java Centre (15) et Java Ouest (12). Samedi, le groupe de travail COVID-19 en Indonésie a confirmé un total, jusqu'à présent, de 527.999 cas, dont 441.983 guérisons et 16.646 décès.

MÉNOPAUSE

Ça commence quand ?

On l'attend avec plus ou moins d'anxiété, on la guette dès que la cinquantaine approche, on l'évoque avec ses amies, rarement avec son conjoint. Réponses aux questions que l'on se pose toutes sur la ménopause.

Il n'y a pas d'âge précis pour la survenue de la ménopause, cela varie selon les femmes. Chez certaines, elle se manifeste à 45 ans, chez d'autres à 55 ans et cela n'a aucun rapport avec l'âge de la puberté. Les médecins consistent tout au plus que, dans quelques familles, les femmes sont ménopausées spontanément beaucoup plus tôt, sans que l'on en connaisse toujours la cause. Il faut alors consulter. En France, l'âge moyen de la ménopause se situe à 51 ans, un âge qui reste stable et n'évolue pas avec l'allongement de l'espérance de vie.

Peut-on la retarder ?

Impossible de repousser l'échéance. Chaque fillelette naît avec un stock de 1 à 2 millions de follicules ovariens, soit des cavités remplies de liquide qui contiennent chacune un ovocyte. Chaque cycle, plus de 600 follicules entrent en croissance, mais un seul arrive à maturité et ovule, les autres disparaissant dans le tissu ovarien. Lorsque ce capital est épuisé, c'est la ménopause. Certaines interventions comme les ovariectomies bilatérales (ablation des deux ovaires), certaines chimiothérapies et radiothérapies peuvent détruire le stock oocytaire et provoquer une ménopause précoce. C'est la raison pour laquelle on propose aux jeunes

femmes atteintes d'un cancer de congeler leurs ovocytes avant le début d'une chimiothérapie.

Plus besoin de contraception ?

Lorsque la ménopause est confirmée, plus de risque d'être enceinte. Il est donc tout à fait possible d'arrêter sa pilule, de faire retirer son stérilet ou son implant contraceptif. Attention toutefois, cela ne signifie pas qu'on est protégée des infections et maladies sexuellement transmissibles. Ainsi, 28 % des personnes de plus de 50 ans qui ont découvert leur séropositivité en 2016 avaient été infectées récemment. En cas de nouveau partenaire, il faut donc utiliser un préservatif tant que l'on n'a pas les résultats d'un dépistage sanguin (VIH, hépatites B et C, syphilis, chlamydia). Pour être fiable, celui-ci doit être effectué au moins trois mois après la première relation sexuelle avec ce nouveau partenaire et à condition de ne pas avoir eu d'autres partenaires entre-temps.

Plusieurs mois sans règles, c'est fini ?

Oui, à condition de ne plus en avoir depuis au moins un an de façon continue. La ménopause correspond à la disparition de l'œstradiol, une hormone jusque-là produite par les ovaires. Avec pour conséquence des troubles



plus ou moins importants, dominés au début par les sueurs nocturnes et les bouffées de chaleur. La sécheresse cutanée et vaginale, les douleurs ostéo-articulaires, la déminéralisation osseuse, tous ces symptômes se manifestent plus progressivement. Avec une pilule en continu, comment savoir qu'on n'a plus de règles ?

Pour cela, il n'y a qu'une solution : arrêter de prendre la pilule et observer ce qui se passe. Si les règles reviennent, c'est que ce n'est pas encore le moment.

Sinon, au bout de quelques mois sans règles, le médecin peut demander un dosage hormonal de façon à confirmer la ménopause. Si le dosage de FSH (hormone

folliculo-stimulante) est élevé (supérieur à 20 UI/L), la femme est biologiquement ménopausée et peut donc arrêter sa contraception. Dans le cas contraire, il est préférable de continuer d'utiliser un moyen contraceptif, et ce tant qu'un dosage hormonal n'est pas venu confirmer la ménopause.

COMMENT BIEN VIVRE SON ARRIVÉE ?

Il est important de continuer autant que possible à vivre comme avant, car plus vous focaliserez sur vos symptômes, plus vous en souffrirez.

Si la ménopause signe la fin de la fertilité, elle peut aussi être le point de départ d'une vie plus sereine et agréable. Prendre soin de soi en mangeant moins, mieux, et en bougeant davantage, c'est le premier traitement. Il faut aménager son rythme de vie, sans oublier de faire

aussi travailler sa mémoire par exemple. Dernier élément pour bien traverser cette période : garder une vie sexuelle riche et épanouissante. Pour atténuer ces troubles de cette période instable, vous pouvez aussi avoir recours aux plantes sous forme de tisanes, d'huiles essentielles ou de gélules, ainsi qu'à l'homéopathie. « Sanguinaria canadensis et Lachesis mutus donnent par exemple de bons résultats sur les bouffées de chaleur, observe le Dr Serge Rafal,

homéopathe et spécialiste de médecine complémentaire. Aesculus hippocastanum et Viperia red luttent contre la pesanteur et la congestion vésicale, Sepia contre la déprime ». Si les troubles sont vraiment importants et gênants, le médecin pourra vous proposer une pilule contraceptive à base de progestérone, afin de bloquer les œstrogènes, les hormones responsables des symptômes. Surtout si vous souffrez de saignements importants.

LA MÉNOPAUSE FAIT-ELLE BAISSER LA LIBIDO ?

« Je m'entends bien avec mon compagnon, pourtant, ma libido a baissé depuis la ménopause, malgré le traitement hormonal substitutif que je prends. Que faire pour retrouver du désir ? », se demande Odette, 56 ans. La Dre Catherine Solano, médecin sexologue et andrologue (hôpital Cochin, Paris), lui répond. À la ménopause, les ovules féminins s'épuisent, les ovaires se mettent au repos. Conséquence, il n'existe plus de pic d'œstrogènes, hormones susceptibles de stimuler le désir certains jours du cycle, notamment juste avant et au moment de l'ovulation. Certaines femmes se plaignent donc de ne plus ressentir les pics de désir réguliers, que le traitement hormonal de la ménopause ne rétablit pas forcément.

Cela dit, la libido est également sous la dépendance d'autres hormones, les androgènes. Or, le corps peut continuer à sécréter des androgènes après la ménopause, la preuve en est

que poussent parfois quelques poils (malvus) sur le menton, poils témoins de l'imprégnation du corps en androgènes !

Ce que vous pouvez faire pour booster la libido

Pratiquer une activité physique. C'est même le premier conseil pour continuer à ressentir du désir après la ménopause. En effet, à partir de 30 minutes de sport, les androgènes augmentent (jusqu'à 50 %), stimulant la libido. Cela dit, point trop n'en faut, puisque plus de 2 heures d'exercice feraient, au contraire, diminuer ces hormones.

Suivre un traitement hormonal de la ménopause qui stimule également la libido. Ce médicament doit obligatoirement être prescrit par un médecin car, comme pour tout traitement hormonal de la ménopause, il existe des contre-indications. Il possède pour effet de stimuler les androgènes, hormones qui agissent

sur le désir. Et beaucoup de femmes apprécient cette action.

Le désir n'est pas seulement hormonal

Améliorer les apports de bonnes graisses dans votre alimentation. Une alimentation trop pauvre en lipides de qualité pourrait influencer négativement la synthèse des androgènes. Une diminution de l'apport en protéines aurait également pour effet de faire augmenter les androgènes... à condition que cet apport ait été trop élevé auparavant (ractions de viande ou de poisson trop importantes, etc.). Se sentir belle est aussi un élément essentiel du désir féminin. Une femme qui trouve qu'elle devient moins désirable éprouve moins de désir. Aussi est-il important de s'occuper de soi sur les plans esthétique, vestimentaire, sportif...

Apprendre à détecter et à utiliser ce qui peut stimuler son désir à soi : des lectures éro-

tiques, de la musique romantique, une danse sensuelle, des gestes, des paroles, de l'intimité (prendre une douche ensemble, par exemple)... Et en faire parti à son partenaire pour qu'il puisse alimenter ce désir. Le désir n'est pas seulement hormonal, il est aussi émotionnel et mental. Il est donc essentiel d'apprendre à écouter de rimer du négatif vis-à-vis de son partenaire, car ce serait un très-désir extrêmement efficace. D'autant que, lorsqu'on atteint la période de la ménopause, si on est en couple depuis longtemps, les motifs de rumination peuvent être nombreux ! Au contraire, il est bon de s'entraîner à rimer... du positif : les qualités de son partenaire, qu'elles soient physiques, intellectuelles, artistiques, relationnelles, sexuelles... ou dans tout autre domaine. Savoir aussi imaginer qu'il pourrait plaire à une ou plusieurs autres. Car notre cerveau est ainsi fait qu'il désire davantage ce qui est désiré par d'autres.

Ménopause : les insomnies dues au diabète ?

Le diabète de type 2 pourrait être le responsable des insomnies à la ménopause, révèle une étude américaine. Parmi les nombreux effets indésirables de la ménopause, se trouvent les insomnies. Une récente étude américaine publiée dans le journal *Menopause Society* et relayée par *Science Daily* révèle que le diabète de type 2 pourrait être responsable d'insomnies chez les femmes ménopausées.

PLUS DE RISQUES DE DIABÈTE À LA MÉNOPAUSE

Au moment de la ménopause, 60% des femmes se plaignent d'insomnies (contre 42% avant), souligne l'étude américaine. Les chercheurs ont repris les résultats de deux grandes études sur le sommeil aux Etats-Unis et se sont rendus compte que chez les patientes atteintes de diabète de type 2, les insomnies étaient beaucoup plus élevées au moment de la ménopause que chez les patientes qui ne souffraient pas de la maladie. Par ailleurs, les femmes ménopausées seraient plus exposées au risque de diabète. Et pour cause, la baisse d'oestrogène et de progestérone entraîne des variations du taux de sucre dans le sang. Les effets secondaires, comme le besoin d'uriner plus régulièrement, augmenteraient les difficultés à dormir pour les femmes ménopausées souffrant de diabète. Cela dit, les chercheurs soulignent la nécessité d'approfondir l'analyse.

VIVEZ MIEUX VOTRE MÉNOPAUSE AVEC LES PLANTES

Soja, houblon, lin... quand on souhaite soulager les désagréments de la ménopause par des plantes, il y a de quoi être perdus. Toutes les plantes se valent-elles ? Toutes les femmes peuvent-elles en prendre ? Le point avec trois spécialistes.

Phyto-oestrogènes: quels sont leurs effets ?

L'action des phyto-oestrogènes est moins spectaculaire que ceux des traitements hormonaux substitués, mais ils réduisent tout de même les bouffées de chaleur de moitié pour une femme sur deux. De sept "soutès" par jour. Claire, 52 ans, est ainsi passée à trois « ce qui est d'autant plus tolérable que je travaille à domicile, précise-t-elle, et que je ne souhaite pas de traitement hormonal qui risquerait d'entretenir mes fibromes. »

Si l'effet semble insuffisant, il ne faut pas se décourager trop vite et attendre deux à quatre mois avant de tirer des conclusions définitives. « On peut aussi ajouter d'autres plantes ou de l'homéopathie, rappelle le Dr Bérengère Arnal, gynécologue phytothérapeute. Et même, pour les femmes très incommodes, conjuguer les phyto-oestrogènes avec de très petites doses de THM (un tiers ou un quart). »

Phyto-oestrogènes: optimisez avec des fibres

On considère que les isoflavones commencent à faire de l'effet à partir de 15 mg/jour, et que celui-ci est maximum à 75 mg. Ce seuil atteint, inutile donc d'augmenter les doses en cas d'échec. Le Dr Arnal conseille de répartir la prise entre le matin et le soir, en raison de la durée d'action limitée de ces composés : leur concentration dans le sang est maximale six à huit heures après l'ingestion. La qualité des produits proposés étant, par ailleurs, inégale. Il peut être utile d'en essayer plusieurs avant d'abandonner. Comme tous les nutriments, les phyto-oestrogènes sont plus ou moins bien assimilés selon l'état de la muqueuse intestinale. « Il faut une bonne flore et un régime riche en fibres pour que l'absorption soit optimale », souligne le Dr Arnal. C'est pourquoi les phytothérapeutes conseillent souvent la prise simultanée de pré- et de probiotiques.

Phyto-oestrogènes: efficaces sur tous les troubles?

Quand les femmes y sont sensibles, les phyto-oestrogènes réduisent assez vite les bouffées de chaleur et peuvent s'avérer bénéfiques sur tous les plans : anxiété, irritabilité, déprime, fatigue, sommeil, sécheresse vaginale. Les phyto-oestrogènes pourraient aussi jouer un rôle sur le vieillissement cutané, ne serait-ce que par leur activité antioxydante. Mais, là encore, l'action est moins nette qu'avec un traitement hormonal classique.

Phyto-oestrogènes: peut-on en prendre après un cancer du sein?

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Assaps) et les médecins restent prudents. Une consommation alimentaire modérée ne présente pas de danger (pas plus d'un quotidien par kilo de poids). « Mais je ne conseille pas



de recours aux compléments en cas d'antécédents de cancer du sein ou de l'utérus », précise le Dr Lauchowsky, présidente de l'Association française d'étude de la ménopause.

Ces mesures de précaution pourraient être revues. Après avoir suivi pendant quatre ans 5 000 femmes atteintes de cancer du sein et buvant chaque jour deux verres de lait de soja, les cancérologues de l'université américaine Vanderbilt ont constaté que le risque de rechute et de décès était diminué d'un tiers.

Autre contre-indication : Les phyto-oestrogènes de soja peuvent influencer sur la fonction thyroïdienne, surtout en cas de carence en iode. La prise de compléments alimentaires qui en sont riches est donc déconseillée aux personnes souffrant d'hypothyroïdie, sous peine de voir diminuer l'efficacité du traitement.

Phyto-oestrogènes: où les trouver?

Dans notre régime occidental (sans soja), « l'apport journalier en isoflavones est de moins de 5 mg/j, alors qu'il monte jusqu'à 50 mg au Japon » précise le Dr Rafal, auteur de *La ménopause au naturel*. Même en consommant plus de légumineuses, de fruits et de légumes, il y a peu de chances d'atteindre des doses efficaces sur les symptômes de la ménopause. La partie germée du soja, qu'on consomme dans les restaurants chinois, en contient très peu.

Les isoflavones sont surtout concentrés dans la farine et les préparations genre tofu que notre palais apprécie moins.

Les plus volontaires peuvent essayer de consommer un demi-litre de lait de soja par jour ou 20 g de tofu, chacun apportant environ 50 mg d'isoflavones. « Il est aussi conseillé de consommer moins d'alcool, de café et de tabac qui augmentent les bouffées de chaleur », rappelle le Dr Arnal. Les émotions favorisant les symptômes, la pratique

d'une activité physique relaxante (yoga, qi gong, tai-chi) peut également aider.

Phyto-oestrogènes: quelle plante pour quel trouble?

EN PÉRIODE DE PRÉMENOPAUSE

Des plantes à action progestative sont utiles pour compenser la dominance en oestrogènes, qui occasionnent douleurs aux seins, prise de poids, bouffées de chaleur... On les trouve dans des complexes comme *Prépauses*, particulièrement conseillé aux femmes ayant des antécédents de cancer du sein.

CONTRE LES BOUFFÉES DE CHALEUR

Les isoflavones sont incontournables. S i on souffre, en plus, de saurs nocturnes et d'insomnie, prendre une infusion de sauge dans la soirée et une douche fraîche juste avant de se coucher.

EN CAS DE MAUX DE TÊTE ET/OU TROUBLES DE L'HUMEUR

Le houblon a fait ses preuves contre l'anxiété, les troubles de l'humeur et du sommeil. *Triolium fortis* contient, entre autres, des graines de lin et de houblon. *Soja+Mag*® associe les vertus apaisantes du magnésium tout comme *Biopasse*®.

CONTRE LA SÈCHERESSE VAGINALE

Les gels hydratants sont souvent suffisants. On peut y ajouter des capsules d'huile de bourrache, de germes de blé ou d'ongare, censées améliorer peau et muqueuses. Et des ovules à action locale, comme *Cicatridine*® à base de plantes et d'acide hyaluronique (deux par semaine). Des compléments sont aussi renforcés dans ce but : *Triolium Intime*®, qui puise ses phyto-oestrogènes dans la graine de lin ; *Manhae*® ou *Menolistic*®.

Maintention : avant de consommer ces produits, il est recommandé de demander l'avis d'un médecin.

MÉNOPAUSE : L'AIDE DU YOGA ET DE LA SOPHROLOGIE

C'est démontré, lorsque les femmes adoptent une attitude positive elle le traversent plus sereinement, avec moins de désagréments. Des techniques qui travaillent sur la respiration et l'énergie peuvent donc être d'un grand secours.

« Bien des femmes pratiquent ces exercices, très longtemps après la ménopause, pour mieux vieillir, être en harmonie avec leur environnement et garder leur énergie en mobilisant leurs propres ressources. La sophrologie peut aider à diminuer l'intensité des bouffées de chaleur, limiter les pointes de stress, calmer l'irritabilité, éviter les accès de tristesse.

Elle permet de trouver un contact positif avec son corps. Basé sur le rapport intime entre le corps et l'esprit, elle apprend à trouver l'énergie qui est en soi, à savoir se faire du bien, à découvrir ses propres ressources. La pratique n'est certes pas miraculeuse. Mais plus on répète les exercices et mieux elle marche. Quant au yoga, très tendance, vanté par les actrices américaines, il fait de

plus en plus d'adeptes à la recherche d'un bien-être physique et psychologique. Cela tombe bien, d'après une étude américaine, faire du yoga chaque semaine pourrait diminuer le nombre de bouffées de chaleur de près de 30 %. Tout commence en général par un entretien avec un sophrologue (qui n'est pas un médecin) pendant lequel la personne évoque ses difficultés, les manifestations qui la gênent, etc. On conseille en général de prendre quelques cours particuliers pour bien pratiquer, puis d'entretenir les acquis en cours collectifs. Certains professeurs proposent des ateliers spécifiques sophrologie et ménopause.

Ces derniers ont l'avantage de permettre aux femmes d'échanger leur expérience. Au fur et à mesure des séances, on apprend à détendre ses muscles. Les exercices sont simples, sans contre-indications, et peuvent être pratiqués par toutes. Il s'agit, en se décontractant, en respirant profondément et en fermant les yeux, d'apprendre

à visualiser des images positives associées au bien-être et au calme. Par exemple, on s'imagine allongée sur un plaid, écoutant le bruit régulier des vagues, on respire les odeurs, etc. On apprend à respirer en longues expirations et inspirations qui aident aussi à se concentrer, à faire le vide et à ralentir le rythme cardiaque. « Au début, le cerveau en activité et les muscles sous tension ne se "déconnectent" pas facilement. Il faut s'exercer », explique Catherine Allotta, directrice de l'Institut de sophrologie. Progressivement, les exercices deviennent plus faciles à réaliser : les images visualisées se précisent, arrivent plus rapidement. Le cerveau les intègre comme une partie du vécu. Il recherche ensuite ses émotions positives pour trouver des solutions adaptées aux circonstances négatives (soucis, stress). Et l'on devient capable de « récupérer » pour ne pas accumuler le stress, grand ennemi du sommeil, des bouffées de chaleur, du vieillissement.

NIGERIA

Des dizaines de membres de Boko Haram tués dans des frappes aériennes

Des dizaines de membres du groupe terroriste Boko Haram ont été tués dans une série de frappes aériennes menées par l'armée dans le nord-est du Nigeria, a annoncé samedi un porte-parole des forces armées.

Certaines cachettes du groupe terroriste ont également été détruites lors des frappes aériennes de vendredi au village de Ngwuri Gana, le long de l'axe Gulumba Gana-Kumshe, et à Tumbuma Baba dans l'Etat de Borno (nord), qui partage une frontière avec le lac Tchad.

Le porte-parole de l'armée nigérienne, John Enenche, a déclaré que ces frappes ont été effectuées après que des missions de surveillance aérienne eurent montré les deux endroits comme étant les zones d'étape depuis lesquelles les chefs terroristes et leurs combattants se rencontrent pour planifier et lancer des attaques.

Selon M. Enenche, des avions de chasse et des hélicoptères de combat de l'armée ont été engagés dans l'opération, qui s'est soldée par la destruction de certaines de structures terroristes, ainsi que la neutralisation de dizaines d'éléments du groupe terroriste Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP).

TOGO

L'une des principales figures de l'opposition arrêtée

L'une des principales figures de l'opposition au Togo, Brigitte Adjamagbo-Johnson, a été interpellée samedi après-midi dans la capitale Lomé pour "atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat", selon un communiqué du procureur de la République, Essolissam Poyodi.

Cette interpellation fait suite à une enquête ouverte après "des renseignements faisant état depuis quelques temps d'un plan de déstabilisation des institutions de la République" au sein du mouvement auquel appartient Mme Adjamagbo-Johnson.

L'enquête a révélé que cette opposante "était en possession de documents en lien avec le plan de déstabilisation du pays", a ajouté le procureur dans ce communiqué lu à la télévision nationale.

Brigitte Adjamagbo-Johnson est membre du mouvement d'opposition appelé "Dynamique Mgr. Kpodzro".

Selon ses proches, Mme Adjamagbo-Johnson a été interpellée à son domicile et conduit au Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC).

Un membre de ce mouvement Gérard Djossou a déjà été arrêté vendredi soir et une perquisition à son domicile a permis "la découverte et la saisie de documents qui révèlent la projection d'actions violentes" prévue ce samedi lors d'une journée de manifestation, selon le procureur.

Ce mouvement avait appelé à une marche ce samedi à Lomé pour protester contre les résultats de la présidentielle du 22 février, manifestation interdite par le gouvernement, officiellement à cause du coronavirus. Aucun rassemblement n'a été observé dans la capitale togolaise.

L'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, chef de file de ce mouvement, qui a obtenu 19,46% des suffrages lors de l'élection présidentielle, contre 70,78% pour Faure Gnassingbé, conteste toujours ces résultats.

M. Gnassingbé, arrivé au pouvoir en 2005 après le décès de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait lui-même dirigé le Togo pendant 38 ans, a été réélu depuis lors de scrutins tous contestés par l'opposition.

APS

SAHARA OCCIDENTAL El Guerguerat : des élus chiliens condamnent la violation du cessez-le feu par le Maroc

Des députés et sénateurs chiliens ont condamné la violation par le Maroc du cessez-le feu à El Guerguerat au sud-est du Sahara Occidental, appelant l'ONU à rétablir la paix et à organiser le référendum autodétermination du peuple sahraoui.

Dans une lettre adressée au chef de la diplomatie chilienne, Andrés Allamand, les députés et sénateurs ont demandé à leur gouvernement "de condamner la récente agression du Maroc contre des civils sahraouis à El Guerguerat".

Les élus ont exhorté l'Etat chilien à intervenir auprès des Nations Unies, du Conseil de sécurité et la Minurso afin de rétablir les accords de paix et d'organiser le référendum d'autodétermination.

Les parlementaires ont rappelé, à ce titre, la position de leur pays qui maintenait "une politique d'Etat au-delà du gouvernement en place", soulignant que le Chili, a intégré le Comité onusien sur la décolonisation (C24) qui dans ce cadre a défini le conflit au Sahara occidental comme une question de décolonisation.

"En conséquence, notre pays n'a jamais reconnu l'occupation marocaine des territoires du Sahara Occidental", ont-ils écrit dans leur missive.



Les parlementaires ont relevé que le Chili appuyait la résolution pacifique du conflit au Sahara Occidental, à travers les mécanismes mis en place par l'ONU et conformément au droit international pour parvenir à une solution juste et durable qui prévoit le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Ils ont également précisé que l'avis de l'actuel président de la Chambre des députés, Diego Paulsen, relayé par des médias marocains, "ne représente pas le Congrès du Chili (...) ni la position du Chili sur le Sa-

hara occidental".

"Nous vous écrivons également pour exprimer notre désaccord avec l'avis exprimé par le président de la Chambre des députés du Chili, M.

Diego Paulsen Kerh, accompagné de quelques députés, devant les médias le 21 novembre et qui a fausement déclaré que l'action militaire marocaine a été menée pour "assurer la circulation des biens et des personnes dans la zone" tampon d'El Guerguerat.

Dénonçant l'illégalité de la brèche créée par le Maroc à El Guerguerat en violation

de l'accord du cessez-le-feu, les députés signataires de la missive, ont déploré le refus de Rabat pour la tenue d'un référendum, pourtant prévu par l'accord de paix de 1991.

La missive adressée au ministre des Affaires étrangères a été signée par un éventail large de députés et sénateurs chiliens, membres du PC, PS, FRV, PH, PPD et RD et indépendants.

Parmi les signataires figurent notamment, le député et avocat des droits de l'Homme, Hugo Gutiérrez, le sénateur indépendant et ancien candidat à la présidentielle Alejandro Guillier, le député Jaime Mulet actuel président de la Fédération régionaliste vert, le député Guillermo Teillier, Président du Parti communiste du Chili, le sénateur Ignacio Latorre de la Révolution démocratique, les députés Manuel Monsalve du Parti socialiste et Florcita Alarcón du Parti humaniste et les députés Carolina Marzan et María Loreto Carvajal du Parti pour la démocratie.

Rassemblement à Paris pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des centaines de manifestants se sont réunis samedi à la Place de la République à Paris, pour dénoncer la répression marocaine à l'encontre des sahraouis et exiger une réunion d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental occupé. Le rassemblement a été tenu à l'appel du Collectif des associations de la Communauté Sahraouie en France et la Plateforme pour la Solidarité avec le peuple du Sahara occidental, a indiqué Mohamed Sidati à l'APS, évoquant un "événement important" qui



marque "l'unité et la cohésion du peuple sahraoui".

La manifestation vient également en soutien aux 19 prisonniers poli-

tiques sahraouis de Gdeim Izik, dont les peines ont été injustement confirmées par la cour de Cassation de Rabat.

ETHIOPIE- TIGRÉ

Le PM éthiopien affirme que Mekele est totalement sous contrôle

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a déclaré samedi que le "contrôle total" de la capitale régionale du Tigré, Mekele, marque l'achèvement des opérations militaires des Forces de défense nationale éthiopiennes (ENDF). "Le gouvernement fédéral exerce désormais le contrôle total de la ville de Mekele", a déclaré M. Ahmed, qui a souligné que "l'opération principale" des combats entre l'armée éthiopienne et les forces loyales au Front de libération du peuple du Tigré (FPLT) "est maintenant terminée avec succès".

"Le plein commandement de la capitale régionale marque l'achèvement de la dernière phase des opérations des ENDF. La police fédérale va maintenant poursuivre sa tâche consistant à appréhender les criminels du TPLF et à les traduire en justice", a déclaré Abiy Ahmed dans un communiqué publié samedi. Selon Abiy Ahmed, les ENDF ont jusqu'à présent réussi à obtenir la libération de milliers d'officiers du Commandement du Nord détenus en otage par le TPLF, à sécuriser le camp du Commandement du Nord et à

prendre le contrôle de l'aéroport, des institutions publiques, du bureau de l'administration régionale et d'autres installations essentielles. Il a également souligné que l'armée éthiopienne a entrepris l'opération "avec précision et en prenant soin des citoyens en s'assurant que les civils ne soient pas pris pour cible". Selon le Premier ministre éthiopien, les habitants de la région du Tigré "ont apporté le plus grand soutien et la plus grande coopération aux Forces de défense nationale éthiopiennes absolument par-

tout". "Nous avons maintenant devant nous la tâche critique de reconstruire ce qui a été détruit, de réparer ce qui est endommagé, de ramener ceux qui ont fui, et pour priorité des priorités de rendre une vie normale aux habitants de la région du Tigré", a-t-il souligné. "Le gouvernement fédéral apprécie l'intérêt manifesté par la communauté internationale", a déclaré M. Ahmed, qui a appelé "les amis de l'Ethiopie à s'unir pour reconstruire la région du Tigré et donner à son peuple le répit, l'aide humanitaire et la sécurité qu'il mérite".

PALESTINE - RUSSIE

La visite de Pompeo au Golan occupé est une "négligence" du droit international

La Russie a qualifié vendredi, la récente visite du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, effectuée dans les hauteurs occupées du Golan, comme une "négligence" du droit international, ont rapporté des médias palestiniens.

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué que la récente visite de Pompeo au Golan était "une autre manifestation du manque de respect" de Washington pour le droit international. La Russie considère les hauteurs du Golan comme un territoire occupé par Israël et considère que les colonies israéliennes y sont construites illégalement, a réaffirmé Mme Zakharova. "Nous considérons cela comme une autre manifestation de l'attitude dédaigneuse des Etats-Unis à l'égard des principes juridiques internationaux mondialement reconnus du règlement au Moyen-



Orient", a déploré la porte-parole de la diplomatie russe. Pour Mme Zakharova, les tentatives de l'administration américaine de donner une légitimité aux colonies israéliennes

illégalles, "sont en contradiction avec la Charte des Nations Unies, la sécurité de l'ONU et les résolutions du Conseil". La visite de Mike Pompeo, effectuée mi-novembre au niveau

de l'une des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, a vivement été critiquée et condamnée par les palestiniens et la communauté internationale.

ASSASSINAT D'UN SCIENTIFIQUE IRANIEN
L'ONU "exhorte à la "retenue"

L'ONU "exhorte à la retenue et à la nécessité d'éviter toute action qui pourrait mener à une aggravation des tensions dans la région" du Moyen-Orient après l'assassinat en Iran d'un scientifique du programme nucléaire iranien, a indiqué samedi le porte-parole de l'Organisation.

"Bien sûr, nous condamnons tout assassinat ou meurtre illégal", a ajouté Stéphane Dujarric, en réponse à une demande de réaction

du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à cet événement vivement dénoncé par Téhéran qui a menacé de représailles.

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur iranien auprès de l'Organisation, Majid Takht Ravanchi, avait réclamé dès vendredi soir à Antonio Guterres et au Conseil de sécurité une condamnation claire de l'assassinat de Mohsen Fakhriadeh, chef du département recherche et innovation du

ministère de la Défense. Dans ses dernières occupations, ce scientifique "supervisait le développement d'un vaccin" contre la pandémie de Covid-19, assure l'ambassadeur iranien dans sa missive.

Mohsen Fakhriadeh, 59 ans, a succombé à ses blessures après l'attaque menée contre sa voiture avec un véhicule chargé d'explosifs et une fusillade. Téhéran soupçonne Israël et les Etats-Unis d'être derrière son assassinat.

AFGHANISTAN

26 membres des forces de sécurité tués dans un attentat à Ghazni

Au moins 26 membres des forces de sécurité afghanes ont été tués dans un attentat à la voiture piégée contre leur base dimanche dans la province de Ghazni (est), selon des responsables.

"Nous avons reçu 26

corps et 17 blessés pour l'instant. Tous sont des membres des forces de sécurité", a déclaré Baz Mohammad Hemat, directeur de l'hôpital de Ghazni.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Tareq Arian, le ka-

mikaze "a utilisé une voiture remplie d'explosifs", dans le district de Deh Yak, vers 7h30 du matin.

Nasir Ahmad Faqiri, un membre du conseil provincial de Ghazni, a dénombré 26 victimes et 16 blessés, précisant que la

cible était une base de l'armée afghane.

L'attentat n'a pas été revendiqué pour l'instant, mais la province de Ghazni est le théâtre de combats entre forces afghanes et insurgés talibans.

SERBIE - MONTENEGRO

Le Monténégro et la Serbie expulsent leurs ambassadeurs respectifs

Le Monténégro et la Serbie ont expulsé samedi leurs ambassadeurs respectifs, un accès de tension dans des relations déjà difficiles entre les deux pays de l'ex-Yougoslavie.

Le Monténégro a déclaré l'ambassadeur de Serbie Vladimir Bozovic persona non grata pour "ingérence dans (ses) affaires intérieures", lui donnant 72 heures pour quitter le pays, a indiqué le ministère des Affaires étrangères. La Serbie a immédiatement annoncé une mesure réciproque.

L'ambassadeur du Monténégro Tarzan Milosevic doit quitter le pays dans les 72 heures, a indiqué le mi-

nistère des Affaires étrangères. L'ambassadeur de Serbie Vladimir Bozovic avait qualifié vendredi de "libération" une assemblée de 1918 qui avait décidé que le Monténégro rejoindrait la Serbie et intégrerait ainsi le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, perdant son indépendance. C'était "une expression libre de la volonté du peuple de s'unir avec la Serbie sœur", a-t-il déclaré lors de la réunion d'une association représentant les Serbes monténégrins. "Bozovic a, de la façon la plus directe, dénigré l'Etat qui lui a donné l'hospitalité diplomatique", a souligné le ministère des Affaires étran-

gères à Podgorica. De manière symbolique, les législateurs monténégrins ont adopté en 2018 une résolution annulant les décisions de l'assemblée de 1918.

Le Monténégro a proclamé son indépendance par rapport à la Serbie en 2006, mais des tensions au sujet de l'identité nationale hantent toujours ce petit pays des Balkans.

Selon le recensement de 2011, près de 30% des 620.000 habitants du Monténégro se déclarent serbes.

Une partie d'entre eux ont remontés contre la volonté du président de consolider l'identité nationale du Monténégro.

FRANCE

Forte mobilisation émaillée de heurts contre une loi sécuritaire

Plus de 130.000 personnes ont manifesté samedi en France pour dénoncer une loi sécuritaire en préparation qu'ils jugent liberticide, une mobilisation, émaillée de violences, qui prend de l'ampleur après des scandales de violences policières.

Organisations de journalistes, partis de gauche, syndicats, ONG de défense des libertés publiques avaient appelé à manifester dans plusieurs villes de France contre ce texte dénoncé comme attentatoire à la liberté d'expression et à l'Etat de droit.

Des affrontements ont éclaté avec les forces de l'ordre, durant lesquels "37 policiers et gendarmes" ont été "blessés", selon le ministre de l'Intérieur Gerald Darmanin, qui a condamné des "violences inacceptables".

Plusieurs vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des policiers violemment frappés.

A Paris, des casseurs ont mis le feu à au moins un kiosque à journaux, l'entrée d'un bâtiment de la banque de France et une brasserie adjacente, nécessitant l'intervention des pompiers.

Des groupes de manifestants très mobiles et tout en noir jetaient des projectiles en tout genre sur les forces de l'ordre qui répliquaient par des tirs de gaz lacrymogène, selon des journalistes sur place.

Des scènes similaires ont lieu dans d'autres villes comme Rennes (ouest) ou Lyon (centre-est).

Dix-huit personnes ont été interpellées dont neuf dans la capitale.

La mobilisation contre le texte contesté a été plus importante cette semaine, avec 133.000 manifestants dans tout le pays, selon le ministère de l'Intérieur, contre 22.000 la semaine dernière.

A Paris, ils étaient au moins 46.000 manifestants. Et ce, après deux scandales de violences policières en quelques jours, qui ont porté le sujet à ébullition et contraint le président Emmanuel Macron à s'impliquer dans le dossier. Au coeur de la contestation qui a entraîné une crise politique, figurent trois articles de la proposition de loi "Sécurité globale", qui encadre la diffusion de l'image de policiers, l'usage de drones et des caméras-piétons des forces de l'ordre. Elle a déjà reçu un feu vert de l'Assemblée nationale la semaine dernière.

Selon la coordination à l'origine des rassemblements, "cette proposition de loi vise à porter atteinte à la liberté de la presse, à la liberté d'informer et d'être informé, à la liberté d'expression, en somme aux libertés publiques fondamentales de notre République". "Floutage de gueule", "Qui nous protègera des féroces de l'ordre?", "Baissez vos armes on baissera nos caméras", pouvait-on lire sur les pancartes.

L'article 24, qui a focalisé l'attention, réprime d'un an de prison et 45.000 euros d'amende la diffusion "malveillante" d'images de policiers et gendarmes.

Le gouvernement avance que cette disposition vise à protéger les policiers victimes d'appels à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux.

Mais ses détracteurs font valoir que bon nombre de violences policières seraient restées impunies si elles n'avaient pas été capturées par l'oeil de caméras, et particulièrement deux cette semaine.

Lundi, lors d'une opération médiatique d'organisations pro-migrants, la police a évacué brutalement ceux qui s'étaient installés sur une place du centre de Paris, malmenant également des journalistes.

Mais le paroxysme a été atteint jeudi après la publication d'images de vidéosurveillance montrant le passage à tabac à Paris d'un homme noir, producteur de musique, par trois policiers.

La presse, les réseaux sociaux et certains grands noms du sport se sont insurgés. "Des images qui nous font honte", a admis vendredi soir le président Emmanuel Macron, qui avait déjà demandé jeudi des sanctions très claires contre les policiers incriminés.

Les presses française et étrangère ont dénoncé "une dérive sécuritaire", "des atteintes aux droits".

Parmi les voix critiques, la défenseuse des droits, les rapporteurs des droits humains auprès de l'ONU... Le débat s'est aussi invité au Parlement européen.

De nombreuses personnalités avaient rejoint l'appel à manifester samedi, placé sous "le refus que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer". Parmi elles, l'ancien président socialiste François Hollande qui a estimé qu'"aujourd'hui, s'il y a de l'honneur, il doit se trouver dans le retrait du texte et pas dans son maintien".

CINÉMA

Le documentaire "Objectif Hirk" primé en Inde

Le court métrage documentaire "Objectif Hirk" réalisé par le journaliste Redha Menassel a remporté samedi le Prix du meilleur montage au "Buddha International Film Festival" qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune, a-t-on appris auprès de l'équipe du film.

Sorti en 2019, ce documentaire propose de revenir sur près d'une année de manifestations à travers le regard de cinq photographes algériens.

Le documentaire confronte les clichés les plus marquants et les impressions des photographes Dihia Gaci, Sofiane Bakouri, Ah-

med Ait Issad, Mohamed Bouzidi et Midou Baba Ali. Depuis sa sortie ce documentaire enchaîne les participations à différents festivals internationaux à l'image du Festival lumières d'Afrique (France), du Panorama international du court métrage (Tunisie), du Festival international du cinéma nu-

mérique (Bénin), ou encore de la Semaine internationale du 1er film (Cameroun). Le Buddha International Film Festival vise à promouvoir les cinémas du monde entier pour encourager le dialogue entre les cultures et les échanges entre les professionnels du septième art.



ONG-MÉDIAS

Le journaliste et écrivain français Jacques-Marie Bourget dévoile des détails méconnus de RSF

Le célèbre écrivain et journaliste français, Jacques-Marie Bourget, a révélé des détails autant méconnus sur le réseau "Reporters sans Frontières", en dévoilant des parties "sombres dignes d'un réseau affairiste, opportuniste et égoïste à la solde de puissances occultes". RSF, qui fait de la protection des libertés et des journalistes à travers le monde son cheval de bataille en ne ratant aucune occasion pour s'en prendre aux Etats, vient de poursuivre en justice deux journalistes français, en l'occurrence, Taha Bouhafs qui travaille pour "Le Média" et Gaspard Glanz de "Taranis News" pour avoir sous entendu que RSF "vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir". Reprenant des informations publiées par le journal français (Marianne), Jacques-Marie Bourget dont l'aura est mondiale, se dit "choqué" d'apprendre que l'un des dirigeants du RSF, Christophe Deloire, "ose poursuivre en justice des confrères". "Je découvre que l'immense

Christophe Deloire, patron rémunéré de RSF, est en colère. Fâché contre des journalistes galopins auto-définis comme des "street reporters". Le grand maître du journalisme entend les fesser, et sur Twitter dénonce les attaques dont son association fait l'objet", a-t-il écrit. Taha Bouhafs, ex-militant de "La France Insoumise" qui travaille pour "Le Média", et Gaspard Glanz de Taranis News, "n'arrêtent pas de lui brûler la plante des pieds, via le réseau social. Ces deux petits journalistes, qui ne vénèrent pas Christophe, sous entendent que RSF "vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir", a écrit M. Bourget sur un ton ironique. Et d'ajouter: "courageux face aux deux gamins, talentueux et sans le sou, Christophe sait trouver les mots qui payent: +RSF répondra par les moyens juridiques qui s'imposent aux menaces, insultes et propos diffamatoires proférés par Gaspard Glanz et aux allégations mensongères et ac-

cusations aberrantes colportées par Taha Bouhafs contre l'organisation et son dirigeant+". Le responsable de RSF ne cherche, en recourant à la Justice, "que sortir des poches des deux confrères les euros qu'ils n'ont pas +dommages et intérêts+", s'est indigné le journaliste et écrivain français, rappelant que "M. Deloire prétendait exactement le contraire du temps où il dirigeait le Centre de Formation des Journalistes". Dans le même ordre d'idée, Jacques-Marie Bourget a émis des réserves sur "la prétendue protection" des journalistes ressassée par RSF, affirmant que ce "fameux Réseau ne court finalement qu'après ses intérêts". S'appuyant sur ce qu'il a vécu en Palestine, Bourget raconte: "le 21 octobre 2000, à Ramallah, tandis qu'une balle de M16 israélien volait avec ardeur vers mon poumon gauche, j'ai eu le temps de me dire: +Bon, je vais au tapis mais (merci le diable et Robert Ménard) Reporters sans Frontières sera là pour me

relever+". "Très mal en point mais même pas mort, j'ai pu constater l'incroyable soutien qu'a délivré RSF à mon endroit: rien", a-t-il rappelé. "Le dernier avatar de cette ONG amie de l'OTAN et des néoconservateurs américains le démontre: le 19 mai 2019, à Tel Aviv en présence du président israélien, RSF a reçu le Prix Dan David. C'est étonnant comme un million de dollars suffit à ramollir la morale", s'est-il indigné. Selon le récipiendaire du Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres, "la mécanique de RSF est semblable à celle des éoliennes, faire du vent pour en tirer de l'énergie. Il faut paraître, passer à la télé, émoouvoir, protester pour affirmer la posture du défenseur de presse". Et de conclure: "Vous l'avez bien compris le dollar ne vient que si l'ONG soutient la démocratie, celle de Dick Cheney, de Paul Wolfowitz et autres néo-conservateurs qui ont fait suite.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE OUARGLA

ADRESSE: RUE SI EL HOUES OUARGLA

NIF:40.80.16.0000.3.00.41

مديرية الصحة والسكان ورقلة

AVIS D'ATIRIBUTION PROVISOIRE N°40/DSP/2020

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Ouargla lance un avis d'attribution provisoire concernant l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour: **ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX.**

*Dent l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°20/DSP/2020 paru dans les quotidiens: "TASSILI NEWS" (en langue ARABE) en date du 19/08/2020 Comme suit:

Désignation	Entreprise	Note Technique /80	Note Financière /20	Note Totale /100	Montant En TTC (Da)	Observation
LOT 01: Equipements médicaux	SARL NEOMED TECHNOLOGIE NIF : 001807024373845	70	20	90	22.752.800.00	L'Offre la mieux Disante
LOT 02: Equipements de Réanimation	SARL MEDECITECH NIF : 001630012529598	78	14.69	92.69	49.385.000.00	L'Offre la mieux Disante
LOT 03: Equipements de Laboratoires	SARL MEDICAL EQUIPEMENT NIF : 001215004835078	70	17.22	87.22	3.371.270.00	L'Offre la mieux Disante
LOT 04: Equipements de Dialyse	SARL IMC NIF : 099916000780112	75	20	95	5.117.000.00	L'Offre unique qualifiée

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent prendre attache auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla rue si el

houes-service planification au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis. Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution devra formuler un

recours auprès de la commission des marchés de wilaya de Ouargla dans un délai de **10 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2030001509 du 30/11/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES M'SILA POLE
MATRICULE FISCALE : 001428019012058

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : la direction des œuvres universitaires M'sila pole, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DOU/M'SILA POLE

/2020 relatif au **transport urbain des étudiants durant l'année 2021** publié dans les journaux : **ECH-CHOROUK EL YAOUIMI** (en arabe) et **DK NEWS** (en français) le **19/10/2020** que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire retenu Conformément aux normes désignées au cahier des charges selon le tableau suivant:

N° DE LOT	Intitulé du lot	SOUMISSONNAIRES	Note technique (./100)	Montant Minimum (TTC)	Montant Maximum (TTC)	Matricule fiscale	Critère De Choix	Délai d'exécution des prestations
Lot Unique	Transport urbain des étudiants durant l'année 2021	EURL ABIDI HABIB transport de voyageurs	62	175,087,080.00	194,541,200.00	000205022301926	Offre unique	Une année (2021)

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés, dans le BOMOP, la presse, auprès de la commission sectorielle des marchés publique du ministère de l'enseignement supérieur

et de la recherche scientifique, (adresse : 11 rue DOUDOU Mokhtar- Ben Aknoun-Alger) La Direction des œuvres universitaires M'sila pole, invitera, les soumissionnaires qui sont intéressés, souhaitent prendre connaissance de leur motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard **trois (03) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire des marchés (BOMOP) ou dans la presse.

DK NEWS

Anep : 2016019329 du 30/11/2020

SATELLITES - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tentative de lancement de Soyouz

Arianespace a annoncé samedi son intention d'effectuer dimanche soir, depuis le Centre spatial guyanais (CSG), en Guyane française, "son huitième lancement de l'année", dans un communiqué qui, inhabituellement, ne mentionne pas le nom du satellite à mettre en orbite.

Seul le nom du lanceur, Soyouz, est indiqué dans ce communiqué, qui précise seulement que la "performance demandée au lanceur pour ce vol est de 1.340 kg".

Mais selon la presse locale et des sources concordantes, ce passager à bord de Soyouz est un satellite militaire des Emirats arabes unis, rebaptisé Falcon Eye à l'occasion de ce lancement.

En juillet 2019, Falcon Eye 1, satellite optique d'un programme d'observation de la Terre, avait pris place à bord du lanceur léger Vega.

Ce dernier avait subi son premier échec, au bout de son 15^e tir, en sortant de sa trajectoire, et le lanceur avait dû être détruit en vol afin d'éviter un risque de retombée sur une zone terrestre guyanaise habitée.

Le satellite était alors censé répondre aux besoins des forces armées des Emirats arabes unis et fournir des images au marché commercial.

Falcon Eye 2, satellite identique du programme, devait initialement être lancé par la suite sur une autre fusée Vega, toujours pour les Emirats.

Mais selon la presse locale, rebaptisé Falcon Eye pour ce lancement espéré dimanche soir à 22h33 en Guyane (01H33



GMT lundi), Falcon Eye 2 sera en fine embarqué à bord d'une fusée Soyouz, aujourd'hui réputée plus fiable que Vega dont deux des trois dernières missions se sont soldées par des échecs, la dernière après un décollage le 15 novembre.

Cette mission doit être "la troisième" réalisée avec le lanceur Soyouz en 2020, "les deux précédentes ayant été menées

depuis la Russie", indique encore Arianespace dans son communiqué.

Samedi, les points météo ont révélé des "prévisions favorables" pour un tir dimanche, a déclaré Arianespace.

La mission, du décompte zéro à la séparation du satellite militaire, est prévue pour durer un peu plus de 58 minutes.

COMMERCE EN LIGNE

Les ventes sur internet ont bondi aux Etats-Unis pour le "Black Friday"

Les ventes réalisées sur internet pour le traditionnel Black Friday, ont bondi vendredi, qui a été la deuxième plus importante journée de ventes en ligne aux Etats-Unis, en raison du Covid-19, selon les données publiées samedi par la société informatique Adobe. "Il s'agit de la deuxième plus importante journée d'achats en ligne de l'histoire des Etats-Unis, derrière le Cyber Monday 2019", qui est le lundi qui suit ce "vendredi noir", selon le communiqué publié par Adobe. Les consommateurs américains, évitant les magasins en raison du Covid-19, ont dépensé 9 milliards de dollars en ligne vendredi, soit 6,3 millions de dollars par minute, ce qui représente une hausse de 21,6% par rapport à la même journée l'an passé. Autre fait notable, 40% des achats ont été réalisés depuis un smartphone. Beaucoup de consommateurs ont cherché à soutenir des petits commerçants en ligne: leurs ventes ont bondi de 545% vendredi par rapport à la moyenne quotidienne du mois dernier. Et selon une étude d'Adobe, 44% des consommateurs prévoient de soutenir les petits détaillants locaux ce samedi et 38% déclarent qu'ils mettront un point d'honneur à faire leurs achats de fêtes chez les petits détaillants.

Ce lundi, la journée de Cyber Monday pourrait prendre la tête du classement, et devenir la plus grosse d'achats sur internet jamais enregistrée. Le total des ventes devrait être de 10,8 à 12,7 milliards de dollars, soit une hausse comprise entre 15 et 35%.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N°: 31/2020 portant sur la réalisation du :

- Lot N° 01: Bloc pédagogique Partie A + Partie B
- Lot N° 02: Bloc pédagogique (Partie C) + 02 salles polyvalentes.
- Lot N° 03: Cuisine et réfectoire.
- Lot N° 04: VRD + Mur de clôture + Poste transformateur + Aménagement intérieur et extérieur
- Lot N° 05: Réalisation d'un terrain de sport. (Micros entreprises).
- Lot N° 06: Réalisation de 07 logements d'astreinte type (04 F3+02 F4+01 F5)
- Lot N° 07: Réalisation d'une Salle de sport.

Dans le cadre de l'opération : **Etude, suivi et réalisation d'un (01) lycée TYPE 1000 au niveau du site des 9000 logements habitat rural à la commune de Ksar Kaddour, wilaya d'Adrar. (Cités d'habitat intégrées 2019)**

Après évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués provisoirement à :

- Lot N° 01: Bloc pédagogique Partie A + Partie B ENTREPRISE : LAROU MOHAMED
N.I.F : 181010100096187
Montant (DA) de l'offre en TTC : 95 772 742 .84 DA. après correction
Délais : (06) six mois.
Note Technique : 63.00 points.
Observation : offre retenue (moins disante).

- Lot N° 02: Bloc pédagogique (Partie C) + 02 salles polyvalentes.

- lentes.
ENTREPRISE : BESBES FOUJIL
N.I.F : 198101230002551
Montant (DA) de l'offre en TTC : 82 966 705.87 DA après correction
Délais : (09) neuf mois et (21) vingt et un jours.
Note Technique : 74.19 points.
Observation : offre retenue (deuxième moins disante).

- Lot N° 03: Cuisine et réfectoire.
ENTREPRISE : ELASRI MANSOUR
N.I.F : 796801070363716
Montant (DA) de l'offre en TTC : 16 032 486.94 DA
Délais : (05) cinq mois
Note Technique : 65.00 points.
Observation : offre retenue (deuxième moins disante).

- Lot N° 04: VRD + Mur de clôture + Poste transformateur + Aménagement intérieur et extérieur
ENTREPRISE : BACHIR CHERIF MEBAREK
N.I.F : 198335050499120
Montant (DA) de l'offre en TTC : 97 331 563.70 DA.
Délais : (12) Douze mois.
Note Technique : 92.00 points.
Observation : offre retenue (moins disante).

- Lot N° 05: Réalisation d'un terrain de sport. (Micros entreprises).
ENTREPRISE : BASSIDI ABDELKADER
N.I.F : 001101189000459
Montant (DA) de l'offre en TTC : 6 295 933.00 DA.
Délais : (02) deux mois.
Délais de garantie : (12) douze mois.
Note Technique : 41.33 points.
Observation : offre retenue (moins disante).

- Lot N° 06: Réalisation de 07 logements d'astreinte type (04 F3+02 F4+01 F5)

- ENTREPRISE : ZOUBIRI MAHMOUD
N.I.F : 796801090679311
Montant (DA) de l'offre en TTC : 29 115 412 .92 DA. après correction
Délais : (12) douze mois.
Note Technique : 52.00 points.
Observation : offre retenue (Quatrième moins disante).

- Lot N° 07: Réalisation d'une Salle de sport.
ENTREPRISE : STE D'AMENAGEMENT DIVERS ET PROMOTION IMMOBILIERE GRAND SUD OUEST (SAD-PIGSO)
N.I.F : 000001088225615
Montant (DA) de l'offre en TTC : 35 086 854.88 DA. après correction
Délais : (11) onze mois.
Note Technique : 59.54 points.
Observation : offre retenue (Troisième moins disante).

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de **trois (03) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les **10 jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le **10^{ème} jour** coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

AFROBASKET-2021 (QUALIFICATIONS) Victoire de l'Ouganda face au Maroc (94-90)

L'équipe ougandaise de basket-ball s'est imposée face à son homologue marocain (94-90), samedi soir à Alexandrie, dans le cadre de la deuxième journée du groupe E des éliminatoires de l'Afrobasket 2021 dont la phase finale est prévue au Rwanda.

Le Cinq marocain concède ainsi sa deuxième défaite dans cette compétition, après un premier revers lors de son premier match face au Cap-Vert vendredi (80 à 73). Ces qualifications se déroulent avec un seul groupe composé du Cap-Vert, de l'Égypte, du Maroc et de l'Ouganda.

L'Égypte occupe jusque-là la première place du groupe avec quatre points, suivie de l'Ouganda et du Cap-Vert avec trois points.

Le Maroc ferme la marche avec deux points. Dimanche soir, l'Égypte joue contre le Maroc alors que le Cap-Vert rencontrera l'Ouganda.

BOXE / POIDS LOURDS Tyson évoque un possible combat dans le sud de la France

La légende des poids lourds de boxe, l'Américain Mike Tyson, a annoncé dimanche, au sortir de son match nul contre Roy Jones Jr, qu'il souhaite "continuer à boxer l'année prochaine", évoquant au passage la possibilité d'un combat dans le sud de la France.

"Mon corps est splendide, je vais le faire se battre un peu plus. Je veux continuer sur cette lancée. Peut-être que nous ferons quelque chose dans le sud de la France, à Monaco ou à Saint-Tropez, avec un combattant européen", a indiqué Tyson, après la première déclaration qu'il avait livrée samedi, au Staples Center de Los Angeles, où s'était déroulé son combat de come-back contre Roy Jones Jr. Beaucoup spéculent déjà sur l'identité de son potentiel prochain adversaire.

S'il pourrait s'agir de l'ancien champion du monde des poids lourds, Evander Holyfield, qui l'a battu deux fois (1996 et 1997), dont la dernière au prix de morsures d'oreilles restées dans les mémoires ayant provoqué la disqualification de Tyson, le nom de Lennox Lewis est une autre possibilité.

Lui aussi fut un ancien champion du monde des poids lourds et lui aussi a battu Tyson dans une délicate fesse de titre en 2002.

Britannique de nationalité, il pourrait se greffer au projet. "Tout est possible, le ciel est la limite. Je crois que nous avons battu tous les records de pay-per-view pour une soirée de boxe.

Je veux juste continuer à faire cela d'un point de vue humanitaire", a dit la star des rings, dont le retour à 54 ans, après 15 ans sans boxer, est animé par la volonté d'aider les sans-abris et les toxicomanes en récoltant de l'argent avec ce genre de combats exhibitions.

Évoquant les huit rounds contre Jones Jr, 51 ans, Tyson a avoué être "content de ne pas avoir été mis KO", bien qu'ayant dominé les débats. "Je le dois aux entraînements très durs que j'ai eus avec mes sparring-partners d'entraînement, qui m'ont vraiment mené la vie dure pendant la préparation. Ils m'ont tabassé à mort et je n'ai rien pris pour acquis. Donc, oui, j'aurais pu mieux faire, mais je compte me rattraper lors de la prochaine exhibition", a-t-il promis.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE L'Algérie compte engager 18 athlètes à Madagascar

La Fédération algérienne de judo (FAJ) compte engager 18 athlètes dont 9 dames aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualitatifs aux jeux Olympiques (JO) de Tokyo, a-t-on appris du Directeur technique national (DTN) de l'instance fédérale.

"Si tout va bien, on prendra part aux Championnats d'Afrique de Madagascar avec une équipe complète dans les deux sexes. Nos équipes nationales sont en stage et toutes les démarches ont été faites. Notre départ est programmé pour le 12 décembre et le retour le 21 du même mois", a déclaré à l'APS, le DTN Salim Boutebcha.

Le rendez-vous d'Antananarivo devrait enregistrer une participation assez importante, vu le caractère de la compétition qui offre davantage de points, dont 700 pour les futurs champions.

Depuis l'ouverture des engagements dimanche dernier, le Comité d'organisation a recolté l'inscription de 163 athlètes dont 64 dames issus de 29 pays.

La FAJ attend encore de régler le problème de billetterie qui avait déjà privé les judokas algériens de l'Open de Yaoundé, début novembre.

"Après intervention de la Fédérat ion internationale, des vols spéciaux à partir de Paris, le 12 pour le départ et le 21 pour le retour, seront disponibles pour les sélections



africaines, afin de ne pas priver leurs athlètes d'une participation dont dépendra leur présence aux joutes olympiques", a indiqué Boutebcha.

Interrogé sur le choix des représentants du judo algérien aux joutes africaines, le DTN a révélé qu'il sera fait à la fin du stage des sélections, entamé mercredi au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Soudania (Alger).

"Les sélections nationales (14 dames et 18 hommes) ef-

fectuent depuis mercredi un stage qui se poursuivra jusqu'à la veille du départ pour Madagascar.

Les judokas avaient, au préalable, effectué les tests PCR.

Nous espérons qu'aucun d'eux ne soit positif", a expliqué Boutebcha, ajoutant que tout l'effectif avait été sensibilisé sur la situation sanitaire actuelle liée au Covid-19.

En application du protocole sanitaire exigé par la Fédération internationale de judo,

chaque athlète prenant part aux compétitions internationales doit effectuer deux tests PCR avant le départ pour le tournoi, à un intervalle de 72 heures, faute de quoi il ne lui sera pas possible de participer.

Sur les pronostics attendus aux Championnats d'Afrique, le responsable technique de la FAJ s'est montré optimiste, malgré la conjoncture sanitaire actuelle qui a contraint les athlètes à se contenter d'une préparation en Algérie et les a privés de compétitions internationales, à l'image des Opens de Yaoundé et de Dakar, où ils pouvaient engranger des points supplémentaires en vue d'une qualification aux JO-2020.

Il a évité toutefois d'avancer un quelconque chiffre ou pronostic.

Il est à rappeler que les 41es Championnats d'Afrique de judo seniors étaient programmés du 24 au 26 décembre et précédés par ceux des cadets, juniors et kata.

Mais en raison de la pandémie, l'Union africaine de judo avait décidé d'avancer ceux des seniors et d'annuler les autres.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME Oran engage une course contre la montre pour être au rendez-vous (DJS)

Les autorités sportives et locales à Oran ont engagé une course contre la montre pour que leur ville soit prête à abriter le prochain championnat d'Afrique d'athlétisme seniors, prévu en 2021 à Alger mais qui a été délocalisé dans la capitale de l'Ouest, a appris l'APS dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

La DJS, qui vient d'être destinataire d'une correspondance de la tutelle l'informant de la programmation à Oran de ce rendez-vous continental du 1er au 5 juin 2021, a déjà entamé les préparatifs d'usage pour être à la hauteur de l'événement qui intervient à une année de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) programmée aussi à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022.

Il est surtout question d'accélérer les travaux de réalisation de la piste d'athlétisme du stade de 40.000 places relevant du complexe sportif de Bir El Djir (Est

d'Oran), en cours de construction, ainsi que du stade d'athlétisme de 4.200 places situé dans la même enceinte, soulignant-on de même source.

Concernant le premier équipement, l'opération de semence du gazon a été déjà achevée, en attendant le lancement des travaux de la pose de la piste d'athlétisme.

Lesquels travaux accusent "un retard sensible, étant donné que la piste en question doit être acheminée de l'étranger, au moment où les frontières demeurent toujours fermées pour lutter contre la propagation du Covid-19", indique-t-on encore.

Idem pour le stade d'athlétisme, dont le terrain devrait être recouvert prochainement par une pelouse en gazon naturel, en attendant également l'arrivée de l'étranger de la piste d'athlétisme.

Ce site servira à l'entraînement et l'échauffement des athlètes, précise-t-

on de même source. L'organisation à Oran du championnat en question, qui était prévu pour juin 2020 avant qu'il ne soit reporté à l'année suivante à cause de la pandémie de Covid-19, "devra aider à faire la promotion des prochains JM, d'où l'intérêt particulier qu'accordent les autorités sportives et locales à cette compétition", commente-t-on.

D'ailleurs, le comité d'organisation des JM s'est dit, par le biais de son directeur général, Salim Iles, favorable au déroulement à Oran de manifestations sportives internationales avant le rendez-vous méditerranéen pour en faire une "répétition générale".

Il est également question de tester les nouvelles infrastructures sportives ou celles ayant subi des travaux de réhabilitation, en y organisant des compétitions de "haut niveau", comme recommandé par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), a-t-on insisté.

JO-2020

Faute de visa, le départ du rameur Ait Daoud en France toujours en stand-by

Le rameur algérien Kamel Ait Daoud, qualifié aux jeux Olympiques de Tokyo-2020, poursuit sa préparation pour les joutes en Algérie en attendant de rejoindre son compatriote Sid Ali Boudina au centre de préparation de Nantes (France), a indiqué le président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK).

Ait Daoud et Boudina (2000m skiff en deux de couple poids légers), ainsi que la

kayakiste Amira Kheris (200m K1) sont pour l'instant les trois représentants algériens de la discipline à Tokyo.

Après le premier stage post-confinement effectué par les trois athlètes en août dernier à Mila (Est), l'athlète Boudina, détenteur d'une carte de séjour en France, a rejoint, en septembre, le pôle France Aviron de Nantes pour continuer sa préparation, alors que son compatriote Kamel Ait Daoud est toujours en Algérie.

"Ait Daoud se prépare sans arrêt ici en Algérie depuis le confinement. En dehors des stages de l'équipe nationale, ce sont des entraînements actifs de récupération qu'il effectue avec un suivi rigoureux des coaches nationaux.

Pour notre part, la fédération est en train de travailler avec le ministère de la Jeunesse et des Sports pour essayer d'obtenir un visa à l'athlète, afin de rejoindre son coéquipier à Nantes", a expli-

qué Abdelmadjid Bouaoud à l'APS. "Pour l'instant, l'athlète travaille bien et dans de bonnes conditions. L'essentiel est de ne pas accuser un retard dans la préparation. Avec l'aide du ministère, on souhaite que le problème de visa se règle le plus tôt possible, car au pôle d'aviron de Nantes, avec les conditions qu'il offre, l'athlète aura l'occasion d'améliorer davantage ses performances", a souhaité le président.

LIGUE 1 - JS KABYLIE

Bouzidi : «Mon ambition était toujours de revenir au club»

Le nouvel entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Youcef Bouzidi s'est dit "heureux" de signer son retour chez les "Canaris", soulignant qu'il voulait revivre une autre expérience pour "prouver ce dont (il est) capable".

"Je suis très heureux car c'est le rêve de tout entraîneur de diriger une grande équipe comme la JSK.

Sincèrement, je voulais revenir pour prouver ce dont je suis capable", a indiqué Bouzidi lors de sa présentation, dans une vidéo postée samedi soir sur la page Facebook du club kabyle. Bouzidi avait dirigé la JSK lors de la saison 2017-2018, permettant au club d'assurer son maintien mais surtout d'atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face à l'USM Bel-Abbès (1-2).

Il remplace le Tunisien Yamen Zelfani, dont le contrat a été résilié à l'amiable, pour ne pas avoir pu régler son problème de licence d'entraîneur.

"Je suis très heureux de retrouver ma deuxième famille, la JS Kabylie.

J'ai passé de très bons moments avec cette équipe, les supporters ainsi que la direction avec à sa tête le président Chérif Mellal.

Après les problèmes administratifs qu'il y a eu et le dé-



part de l'entraîneur, le président m'a contacté et cela n'a pas pris beaucoup de temps pour qu'on se mette d'accord", a-t-il ajouté.

Le coach du RC Relizane la saison dernière a parlé d'un objectif "plus ambitieux", contrairement à celui de son

dernier passage. "Je reviens avec un objectif plus ambitieux. L'équipe cherche à faire l'une des meilleures saisons des dernières années sur le plan national et continental.

Nous devons mettre la main dans la main, avec les concours de tout le monde, pour réaliser

une saison exceptionnelle", a-t-il conclu. Pour son premier rendez-vous de la saison, la JSK a été tenue en échec vendredi dans son ancre du 1er Novembre de Tizi-Ouzou par le CA Bordj Bou Arreridj (0-0), à l'occasion de la 1re journée.

«Zelfani n'a pas le diplôme requis pour exercer en Ligue 1» (DTN)

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football, Chafik Ameur, a indiqué samedi que l'entraîneur tunisien de la JS Kabylie, Yamen Zelfani, n'est pas titulaire d'un certificat d'entraîneur "CAF A", et ne peut donc pas exercer ses fonctions sur le banc de la JSK cette saison, conformément aux règlements de la DTN en vigueur depuis trois ans.

Dans une déclaration l'APS, Chafik Ameur s'est étonné de la poursuite du "feuilleton" de l'affaire du technicien tunisien Yamen Zelfani depuis la saison écoulée, bien que les règles soient claires à ce sujet.

"Depuis notre arrivée à la tête de la DTN il y a trois ans, les entraîneurs activant en Ligue professionnelle doivent être titulaires du diplôme CAF A, pour obtenir une licence qui leur permet d'exercer", a

déclaré Chafik Ameur. "Lors de la saison écoulée Zelfani avait fourni le diplôme CAF B, en contradiction avec les règlements en vigueur. Cette saison son dossier comportait une attestation du directeur technique national tunisien, assurant que Zelfani est diplômé universitaire, à savoir, un magistère en éducation physique et sportive", a-t-il ajouté.

Avant son arrivée à la tête de la barre technique de la JS Kabylie, Zelfani avait dirigé le club de Dhofar d'Oman et El-Marreikh du Soudan.

"Il y a une lois en vigueur entre les fédérations nationales, fondée sur la reconnaissance du certificat fédéral, parce que un diplôme universitaire est destiné à l'enseignement universitaire et non d'entraîneur.

Ce diplôme universitaire ne lui permet donc pas d'obtenir une licence d'entraîneur dans le championnat d'Algérie", a expliqué le DTN. Avant de poursuivre :

"Chaque fédération nationale a ses propres lois, parce qu'il n'existe pas de loi uniforme de la part de la Confédération africaine en ce qui concerne les certificats requis pour les entraîneurs des clubs professionnels. Par exemple, dans le championnat soudanais, les entraîneurs titulaires d'une licence CAF B peuvent travailler normalement".

La JS Kabylie avait recruté Zelfani en janvier 2020 pour un contrat de trois saisons, en remplacement du technicien français Hubert Velud, avant que la DTN de la FAF ne bloque sa qualification.

Lors de la première journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1, disputée vendredi et samedi, la JS Kabylie a fait match nul face au CA Bordj Bou Arreridj (0-0).

LIGUE 1 (1RE JOURNÉE)

La JS Saoura et l'ES Sétif affichent déjà leurs ambitions

Le NC Magra, la JS Saoura, l'US Biskra et l'ES Sétif n'ont pas raté l'opportunité de s'installer en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, lors de la 2e vague de la 1re journée de compétition jouée samedi qui a effacé les timides débuts de la 1re partie disputée vendredi et qui s'est soldée par 4 nuls en autant de matches.

Toutefois, tous les regards étaient braqués sur l'affiche de cette journée inaugurale qui a opposé au stade Omar Hamadi, deux cadors de la compétition en l'occurrence, l'USM Alger et l'ES Sétif.

Et contre toute attente, les "Aigles Noirs" ont attendu les cinq dernières minutes pour planter deux banderilles mortelles signées le jeune Moha-

med El Amine Amoura aux (86e et 90e+1) et qui permettent à son équipe d'afficher clairement ses ambitions.

Cette victoire ô combien précieuse a été acquise sur le terrain des Usmistes, non encore remis de leur défaite en Super-Coupe d'Algérie, samedi dernier devant le champion d'Algérie le CR Belouizdad (1-2).

La JS Saoura est la 2e équipe avec l'ESS qui réalise la meilleure opération de cette journée en s'imposant hors de ses bases et plus précisément à Médéa.

Un but tardif de Hamri (74e) permet aux hommes du Sud-Ouest algérien de démarrer en trombe leur saison.

De son côté, le NC Magra vainqueur sur le fil de l'ASO

Chlef (3-2) dans un match à vocation offensive, doit une fière chandelle au vieux baroudeur El Hadj Bouguèche, auteur du but victorieux dans le temps additionnel (90e + 1).

Ses camarades Laib (33e), Demane (61e) ont balisé le terrain, alors que le Cheliffien Beldjillali, s'est contenté de partager la tête du classement des buteurs avec le Sétifien Amoura, en inscrivant deux pénalités (55 et 84emes).

Enfin, le derby de l'est algérien, entre l'US Biskra et la JS Skikda est revenu petite-moyenne aux locaux (1-0) sur un but inscrit par Othmani (72e), suite à une bève monumentale du gardien skikdi, Abdellbassit Bouchareb.

La 1re partie de la première

journée entamée hier vendredi, s'est soldée rappelle-t-on par quatre nuls, au cours desquels les équipes visiteuses (WA Tlemcen, MC Oran, Paradou AC, et le CABB Arreridj) ont ramené un précieux point de leurs déplacements.

Cette journée a été tronquée de deux matchs reportés à une date ultérieure : USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Aïn M'lila - CR Belouizdad.

Les deux clubs algérois sont engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

Si le MCA a réussi ce samedi à ramener un précieux nul (1-1) de son voyage au Bénin devant les Buffles du Borgou, le Chabab accueillera dimanche les Libyens d'Al-Nasr au stade olympique du 5-Juillet (17h00).

LIGUE 1 - USM ALGER

Benaraïbi : «Nous manquons de confiance sur le plan individuel»

L'entraîneur de l'USM Alger, Bouziane Benaraïbi, a estimé que son équipe a manqué de confiance "sur le plan individuel", pour expliquer la défaite concédée samedi au stade Omar-Hamadi face à l'ES Sétif (0-2), en ouverture du championnat de Ligue 1 de football, saison 2020-2021.

"Non, les joueurs ne sont pas sous pression, mais il s'agit d'un manque de confiance individuelle sur l'aspect technique, parfois avec le ballon et dans les déplacements.

Je pense que le niveau de l'équipe peut être élevé avec les entraînements.

Les joueurs sont appelés à élever leur niveau pour récupérer les points perdus et aller chercher une victoire lors du prochain match", a indiqué le coach usmiste dans une déclaration vidéo diffusée samedi soir sur la page officielle Facebook du club algérois.

Rien ne va plus à l'USMA qui enregistre son deuxième revers de suite, huit jours après sa défaite en Super-coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2), au stade olympique du 5-Juillet.

Dans la foulée de cette défaite, la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur François Cicolini, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue du match de Supercoupe.

Il a été remplacé par son adjoint Benaraïbi.

"La défaite n'est pas méritée, sur le contenu, sur ce qu'on cherchait à faire avec le groupe.

Ca a été difficile en première période, où nous avons subi quelques contres, mais dans la gestion du ballon et dans l'organisation, on a fait ce qu'on voulait faire.

En deuxième mi-temps, nous avons joué dans le camp de l'adversaire. Nous avons manqué de lucidité dans les temps forts pour concrétiser nos actions.

Nous n'étions pas à l'abri d'un contre, c'est ce qui s'est passé d'ailleurs", a-t-il ajouté.

L'ancien entraîneur-adjoint du Stade Rennais (France) a indiqué qu'il était nécessaire de se racheter dès le prochain match, en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la 2e journée, prévue les 4 et 5 décembre. "Nous devons continuer à travailler. On veut réussir quelque chose. Il faut vraiment qu'on se reprenne, en effectuant une bonne semaine d'entraînement pour enchaîner sur le prochain rendez-vous, c'est très important".

De son côté, le défenseur central Abderrahim Hamra s'est montré déçu par cette première défaite en championnat, appelant les supporters à faire preuve de patience.

"Nous regrettons cette défaite. La dernière touche nous a fait défaut durant 85 minutes. Avec le travail, on sera plus concentrés devant les buts. L'équipe est en construction, je demande à nos supporters d'être patients avec nous.

Nous leur promettons de tout faire pour nous racheter et honorer les couleurs de ce club".

Décès de l'ancien attaquant de l'USM Alger Abdelaziz Sellaoui

L'ancien attaquant de l'USM Alger pendant les années 1970, Abdelaziz Sellaoui, est décédé samedi à Alger, a annoncé la direction du club dimanche sur son site.

Durant sa carrière, Sellaoui a côtoyé d'autres grands joueurs des "Rouge et Noir", notamment les emblématiques défenseurs centraux Réda Abdouche et Djamel Keddou, ainsi que le milieu de terrain Mustapha Amenouche.

Sellaoui avait participé entre autres à la finale de la coupe d'Algérie 1978, perdue aux tirs au but face au CR Belouizdad.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER)

Le MCA arrache le nul devant les Buffles du Borgou (1-1)

Le MC Alger, représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, a arraché le nul devant son homologue béninois des Buffles du Borgou, sur le score de 1-1 (mi-temps: 1-0), en match comptant pour le tour préliminaire (aller), disputé samedi à Porto-Novo.

Le MCA a ouvert le score par Rebiaï (25e), avant que les locaux n'égalisent par Monoi Vientula (72e).

Le match retour aura lieu le 4 décembre prochain au stade du 5-Juillet (Aller).

Le second représentant algérien, le CR Belouizdad, champion d'Algérie sortant, affrontera dimanche au stade du 5-Juillet (17h00) la formation libyenne d'Al-Nasr.

LIGUE 1 / WA TLEMCEN

«Bien partis pour nous débarrasser de notre fébrilité à l'extérieur»

Le WA Tlemcen, connu pour sa fébrilité à l'extérieur lors de l'exercice écoulé, entend se débarrasser de ce "complexe" pour son retour en Ligue 1 de football cette saison, a indiqué dimanche son entraîneur Aziz Abbes, saluant la performance des siens sur le terrain

du CS Constantine (0-0) lors de leur première sortie officielle de 2020-2021. "Tout le monde sait qu'on avait éprouvé des difficultés énormes en dehors de nos bases la saison précédente. Nous devons en tirer les leçons pour ne pas revivre le même scénario au cours de l'actuel

exercice", a déclaré à l'APS le coach des "Zianides" qui a réussi une deuxième accession de suite en Ligue 1 après avoir réalisé le même exploit avec le NC Magra au cours de l'édition 2018-2019. Le WAT, qui retrouve l'élite après sept années passées entre la deuxième et la

troisième division, a failli rater l'accession la saison passée à cause de ses contre-performances à répétition à l'extérieur. Cette équipe a obtenu 5 points seulement de 33 possibles dans ses matchs joués à l'extérieur (1 victoire, 2 nuls et 8 défaites). "Nous travaillons beaucoup pour être plus solides à l'extérieur. Notre stratégie a déjà donné ses fruits avec ce nul obtenu à Constantine, ce qui va certainement remettre en confiance les joueurs en prévision des prochaines rencontres en déplacement", s'est réjoui Aziz Abbes. L'entraîneur du WAT n'a d'ailleurs pas tari d'éloges sur ses capés "qui ont réussi à relever le défi malgré les problèmes qu'a vécus le club avant le déplacement de Constantine et l'absence de plusieurs joueurs de l'effectif", a-t-il poursuivi. La bande à Aziz Abbes devra confirmer son "réveil" à l'extérieur dès la prochaine journée, puisqu'elle sera appelée à effectuer un deuxième déplacement de rang, cette fois-ci à Chlef dont l'équipe locale a raté sa première sortie en championnat sur le terrain du NC Magra (3-2). "Nous devons bien récupérer de notre long déplacement à Constantine, surtout qu'il a été effectué par route, afin d'être prêts pour la rencontre face à l'ASO Chlef, qu'on compte aborder avec le même état d'esprit du précédent match", a promis le patron technique de la formation de l'extrême Ouest du pays, assurant que l'objectif du club cette saison demeure "le maintien parmi l'élite".

APS

ANGLETERRE - MAN CITY Guardiola : «Sur la semaine, Mahrez était plus vif qu'avant»

L'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola, a réagi à la belle prestation de Riyad Mahrez, auteur d'un hat-trick samedi à domicile contre Burnley (5-0), à l'occasion de la 10e journée du championnat d'Angleterre de football, estimant que l'Algérien était "plus vif qu'avant" durant la semaine précédant le match.

"Sur la semaine dernière, (Riyad Mahrez) a été bien, bien mieux. On a vu qu'il était plus vif qu'avant", a indiqué Guardiola à la presse à l'issue de la partie. Titularisé, Mahrez s'est illustré de fort belle manière en signant son deuxième triplé depuis son arrivée en Angleterre en janvier 2014.

"La performance sur le terrain dépend de la qualité des joueurs. Plus vous êtes en forme, plus vous aurez des occasions", a-t-il ajouté. Avant de conclure : "Ce n'est pas une question de rotation. En ce moment, les joueurs sont meilleurs, les joueurs ne font pas d'erreurs. Oui, bien sûr, ça va nous aider. Spécialement pour Riyad".

Le capitaine de l'équipe nationale est impliqué dans 102 buts depuis son arrivée en Premier League, soit 61



buts et 41 passes décisives sous les couleurs de Leicester City (2014-2018) et Manchester

City. À l'issue de cette victoire, le vice-champion d'Angleterre se hisse à la 8e place avec 15

points et un match en moins, à six longueurs du leader provisoire Liverpool.

FRANCE - OGC NICE

Youcef Atal déclare forfait contre Dijon



L'international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé à une cuisse, a déclaré forfait pour la réception de Dijon dimanche à 17h00 pour le compte de la 12e journée du championnat de France de football, a indiqué le coach azuréen.

"Il a reçu une grosse béquille derrière la cuisse face au Slavia (jeudi lors de la

défaite en Ligue Europa, 1-3), a expliqué l'entraîneur de l'OGC Nice, Patrick Vieira, en conférence de presse d'avant-match. Il faut laisser passer 48 heures pour connaître la gravité de sa blessure".

Le latéral droit algérien avait déjà manqué trois matchs de Nice en championnat contre respectivement Bordeaux, Nantes et

Saint-Etienne à cause de blessure et un quatrième face à Monaco en raison du Covid-19.

En sélection nationale, l'ancien joueur du Paradou a également manqué les quatre dernières rencontres des "Verts", dont les deux en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations contre le Zimbabwe les 12 et 16 novembre à cause du Covid-19.

MARADONA

Naples avec un maillot "argentin" contre la Roma

Naples jouera dimanche soir contre la Roma avec un maillot rappelant celui de l'Argentine, pour son premier match de championnat depuis le décès de son ex-numéro 10 Diego Maradona, a annoncé le club italien de football.

Le lancement de ce nouveau maillot en hommage à la star argentine était déjà prévu avant son décès, précise le club. "Il y a un an, avec Kappa (l'équipementier, ndlr), nous avons pensé à un maillot spécial rappelant Diego Maradona, son Argentine adorée et le fort lien avec les habitants de Naples", explique le Napoli sur son site internet. "Nous espérons que Diego puisse le voir et pourquoi pas

le mettre sur ses épaules pour vibrer avec nous", ajoute ce texte, accompagné des célèbres rayures verticales bleues et blanches du maillot argentin. "La présentation du nouveau kit était déjà prévue pour la 9e journée, à l'occasion du match Naples-AS Rome.

Le maillot que les joueurs mettront ce (dimanche) soir aura une signification encore plus importante que ce qui était imaginé", conclut Naples.

Les joueurs ont déjà rendu hommage à Maradona, décédé mercredi à l'âge de 60 ans, à l'occasion du match de Ligue Europa disputé jeudi soir contre les Croates de Rijeka : tous les Napolitains étaient entrés sur la pelouse



avec le N.10 de Maradona dans le dos, un numéro qui n'est plus attribué dans le club depuis des années.

Le stade San Paolo, théâtre des exploits de Maradona pen-

dant sept saisons (1984-1991), devrait par ailleurs être rebaptisé du nom de la star argentine, sur proposition du maire de la ville, appuyée par le club.

LA SORTIE HILARANTE DE KLOPP SUR LA VAR

Jürgen Klopp a ironisé sur la VAR après le match nul concédé sur la pelouse de Brighton, avec deux buts refusés pour les Reds. Ce n'est pas la première fois cette saison que Liverpool n'est pas aidé par la VAR, comme en témoigne le derby face à Everton il y a plusieurs semaines, où un but à la dernière seconde avait été refusé pour un hors-jeu invisible à l'œil nu. Cet après-midi contre Brighton, Mohamed Salah puis Sadio Mané se sont vu refuser leurs buts pour des hors-jeu. Si celui du Sénégalais était bien plus net, celui de l'Égyptien s'est joué à quelques millimètres. En interview d'après-match, le coach de Liverpool s'est donc lâché, en insistant sur les nombreux buts refusés pour des hors-jeu à Liverpool cette saison : "On est habitués aux hors-jeu de l'aisselle ou du badge du club."



HAKAN CALHANOGLU AURAIT SIGNÉ À 90% POUR MAN UNITED

Et bien, voilà un renfort de poids pour Manchester United. Sport Bild annonce un transfert "fait à 90%" pour Hakan Calhanoglu. L'international turc rentre bientôt dans sa dernière année de contrat, et l'AC Milan ne serait pas opposé à son départ. Alors, les Red Devils auraient déjà un accord avec l'écurie lombarde.

Il ne manquerait qu'une signature du milieu offensif des Rossoneri afin de rendre la transaction officielle. L'indemnité n'est pas précisée par le quotidien germanique. Par contre, elle ne dépasserait pas la vingtaine de millions d'euros, selon les premières estimations.

En outre, de nombreux éléments devraient quitter le Nord de l'Angleterre.

En conséquences, Jesse Lingard ou Juan Mata pourraient se retrouver sur la liste des transferts. Deux cadres dans le vestiaire mais en perdition sur le terrain.

NEYMAR HAUSSE LE TON

La star du PSG a haussé le ton après le match nul du PSG contre Bordeaux (2-2) samedi soir. Le club de la capitale devra absolument faire mieux mercredi contre Manchester United mercredi.

Qui a dit que Neymar Jr s'en fichait du Paris Saint-Germain ? Samedi soir, contre Bordeaux, le Brésilien a montré son caractère à plusieurs reprises. D'abord en jetant ses gants de rage, pensant qu'il avait été privé d'un penalty évident, que la VAR lui a logiquement accordé.

Mais malgré ce but de son n°10, le PSG a été tenu en échec contre Bordeaux (2-2), une semaine après sa défaite à Monaco (3-2). Et Neymar, fait assez rare, s'est arrêté au micro de Canal+ pour exprimer sa frustration. « C'était un match bizarre, a réagi l'ancien Barcelonais. On a réussi à marquer des buts mais il nous a manqué certaines choses, certains détails. On doit améliorer ça. D'habitude, on arrive à remporter beaucoup de matchs en Ligue 1. Si on n'arrive pas à faire ça, ça va être compliqué en championnat mais aussi en Ligue des Champions. » Le ton est moins virulent que ce celui utilisé dans la foulée par Thomas Tuchel, mais le message est également passé.

En Ligue des champions, trois mois seulement après avoir disputé la finale de l'édition précédente, le PSG a déjà jouer son avenir. Un bon résultat sur la pelouse de Manchester United, mercredi, est indispensable, sinon c'est l'élimination qui se profilerait pour l'ambitieux club de la capitale. Neymar le confirme, c'est un rendez-vous à ne pas manquer « On connaît l'importance du match de mercredi, a-t-il confié. Comme le dernier match de Ligue des Champions qu'on a joué mardi (contre Leipzig, ndr), c'est décisif. On n'avait pas bien joué mais on avait réussi à gagner. Mercredi, on va essayer de faire le meilleur match possible, de bien jouer. Mais on doit améliorer certains détails, plus jouer en équipe et mieux s'organiser. Sinon, ça va être très difficile. » Le PSG est prévenu !



PÉPÉ DÉJÀ POUSSÉ VERS LA SORTIE ?

Autour d'un début de saison globalement décevant, Nicolas Pépé a du mal à retrouver le niveau qui était le sien à Lille. L'attaquant d'Arsenal commence à faire douter ses dirigeants à en croire certains médias britanniques. Selon les informations du Daily Star, Mikel Arteta pourrait prendre une décision radicale dans les prochains mois au sujet du buteur ivoirien dont le rendement n'est pas à la hauteur des espérances placées en lui au moment de sa signature chez les Gunners en 2019.

Recruté 80 millions d'euros par le club londonien, Pépé pourrait ainsi être placé sur la liste des transferts et la perte s'annonce importante pour Arsenal en cas de vente. La cote du joueur a en effet sérieusement baissé depuis son arrivée en raison de ses performances et de la crise sanitaire.



Guardiola évoque le triplé de Mahrez

L'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, s'est exprimé au sujet de la bonne prestation de son équipe face à Burnley (5-0) et du triplé de l'international algérien, Riyad Mahrez.

« Sur la semaine dernière, (Riyad Mahrez, ndr) a été bien, bien mieux. On a vu qu'il était plus vif qu'avant », a confié le technicien catalan en conférence de presse.

Pep Guardiola a enchaîné : « La performance sur le terrain dépend de la qualité des joueurs. Plus vous êtes en forme, plus vous aurez des occasions. »

« Ce n'est pas une question de rotation. En ce moment, les joueurs sont meilleurs, les joueurs ne font pas d'erreur. Oui, bien sûr, ça va nous aider. Spécialement pour Riyad », a conclu le coach des Skyblues.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DROITS DE L'HOMME

L'Algérie condamne "avec force" la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie

L'Algérie a condamné samedi "avec force" la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, affirmant que son "contenu outrancier" se résume à "un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien".

"Le parlement Européen a cru devoir adopter, selon une procédure dite «d'urgence» pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie "condamne avec force cette résolution qui ne peut avoir pour conséquence que de porter atteinte aux relations de l'Algérie avec ses partenaires européens, à un moment où tout plaide pour l'appro-

fondissement du dialogue et de la coopération dans un cadre de sérénité et de responsabilité", souligne le ministère.

L'Algérie "tient, en cette circonstance, à apporter le démenti le plus méprisant à l'ensemble des accusations fallacieuses colportées au sein de l'hémicycle Européen et traduites par cette dernière résolution. Elle déplore la tonalité foncièrement haineuse et teintée de paternalisme de ce texte, qui dénote d'une hostilité avérée digne de la période coloniale de certains milieux européens à l'égard du peuple algérien et de ses choix souverains".



L'Algérie tient à rappeler, dans ce contexte, qu'elle "entretient avec ses partenaires européens des relations fondées sur les principes de l'égalité souveraine, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires

intérieures de l'autre. Elle ne saurait donc accepter qu'une institution européenne, fût-elle élue, s'immisce de manière aussi grossière et inadmissible dans ses affaires intérieures". "Ce document prêterait à sourire s'il n'était truffé d'allégations et d'accusations gravissimes et malveillantes proférées par des parlementaires contre les autorités algériennes, accusations allant de la détention arbitraire jusqu'à des actes de torture prétendument commis contre des membres du + Hirak+ interpellés par les services de sécurité", conclut le ministère.

TRIBUNAL DE TIPASA

15 ans de prison ferme requis contre l'ex-wali d'Alger Zoukh pour octroi d'indus privilégiés à la famille Hamel

Le procureur de la République près le tribunal de Tipasa a requis, samedi, une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, poursuivi dans une affaire de corruption relative à l'octroi d'indus privilégiés à des membres de la famille de l'ancien directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel. Après l'audition de l'accusé Zoukh et d'un nombre de témoins, dont Abdelghani Hamel, sa fille Chahinez et sa femme, le représentant du parquet a requis la peine maximale fixée à 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende de un (01) million de da, avec la confiscation des biens de l'accusé Abdelkader Zoukh. La prononciation du verdict est attendue pour le 8 décembre prochain.

Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger, dans cette affaire, sont "offre délibérée de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, et offre d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal". Cette affaire dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa, conformément à la procédure de privilège de juridiction, est relative à l'offre d'indus privilégiés représentés par un foncier d'investissement de 7.128 M2, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel

Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled fait, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit.

Cette affaire remonte à 2014, quand le foncier suscité a été octroyé (par acte de droit par concession) à Hamel Chahinez, "en un temps record", selon l'expression du président du tribunal, considérant que la demande d'investissement a été introduite en mars 2014, et qu'elle a été agréée au mois d'avril de la même année, avant la délivrance de l'acte de concession en janvier 2015, en dépit du fait que la demanderesse, en sa qualité de gérante d'une société nouvellement créée "Eisy construction", n'a pas versé les droits de la concession, ni les droits de l'agence foncière, relatifs à l'aménagement de la zone d'activités, abritant le projet. Après avoir plaidé son innocence, l'accusé Zoukh a assuré que "tous les investissements ont été accordés dans le cadre d'une commission de wilaya composée de neuf directions exécutives, et les décisions prises à l'unanimité", signalant avoir reçu une "seule communication téléphonique de l'ancien DGSN, pour savoir quelles sont les mesures pour bénéficier d'un foncier industriel", a-t-il indiqué, affirmant, en outre, "n'avoir été soumis à aucune pression de quelque sorte que ce soit". Des témoins ont, par ailleurs, assuré

durant l'audience avoir reçu des appels téléphoniques de la part de l'ex-wali d'Alger, pour leur demander d'offrir des privilèges aux enfants d'Abdelghani Hamel. Parmi eux, Baka Yazid, le directeur de l'agence foncière chargée de la gestion de la zone d'activités, abritant le projet, qui a déclaré que Abdelkader Zoukh lui a demandé de "patienter" et de ne pas envoyer de mises en demeure, jusqu'à la révision des prix des travaux d'aménagement, qui sont à la charge des bénéficiaires des investissements. Il a assuré, en outre, que l'ex-wali d'Alger lui a également, demandé de ne pas entreprendre de procédures judiciaires à l'encontre des investisseurs qui n'ont pas réglé les droits des travaux d'aménagement, soit Chahinez, Tahkout et Ali Haddad. Quant à Mohamed Rehaïmia, ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), condamné dans une autre affaire de corruption, il a signalé avoir accordé un logement social de type F4 à Chafik Hamel, sur la demande de l'ex-wali d'Alger et d'un appel de sa part. S'agissant de l'affaire de vente de neuf locaux commerciaux à Ouled Fayet à la femme de Hamel, à des prix dérisoires, Mohamed Rehaïmia a déclaré qu'il s'agit d'une transaction commerciale soumise à d'autres critères liés à l'importance commerciale du site des locaux, expliquant qu'ils sont situés à l'intérieur et non à la façade du quartier. A son tour, l'avocat de l'accusé, Omar Zouaoui a déclaré dans sa plaidoirie, que "cette affaire a

déjà été jugée précédemment au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, qui a condamné l'ex-DGSN et l'ex-directeur général de l'OPGI". Il a indiqué que les preuves sur lesquelles s'est appuyé le parquet se "résument à de simples témoignages, qui ne se basent sur aucune preuve", avant de plaider pour l'acquiescement de son client. Le procès de Zoukh se poursuit au tribunal de Tipasa, où il est poursuivi dans deux autres affaires de corruption relatives à l'offre de privilèges à Mohieddine Tahkout et des membres de sa famille et à Ali Haddad. Cette affaire est la même que celle suscitée, qui est relative à l'offre d'indus privilégiés représentés par des assiettes foncières dans la zone de Bab Ezzouar, et non règlement des droits des travaux d'aménagement depuis 2014, sachant que les projets en question n'ont pas été concrétisés, au moment où leur actes administratifs ont été reçus par les bénéficiaires concernés.

Le procès de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh se déroule à Tipasa, au titre de la procédure de privilège de juridiction, qui stipule qu'un haut fonctionnaire doit être jugé par un tribunal ne relevant pas la compétence territoriale des faits pour lesquels il est poursuivi, sachant que les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger. Le Conseiller enquêteur auprès de la Cour suprême, avait précédemment ordonné la mise sous contrôle judiciaire de l'ex wali d'Alger, rappelle-t-on.

15 ans de prison ferme requis contre l'ex-wali d'Alger Zoukh pour octroi d'indus privilégiés à la famille Tahkout

Le ministère public près le tribunal de Tipasa a requis, samedi, une peine de 15 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh, poursuivi dans une affaire de corruption relative à l'octroi d'indus privilégiés et des biens immobiliers à Tahkout Mahieddine et des membres de sa famille. Le Parquet a requis le placement en détention de l'accusé, actuellement sous contrôle judiciaire, et une amende d'un million de DA avec des peines complémentaires maximales ainsi que la confiscation de tous ses biens. Le verdict sera prononcé le 8 décembre prochain. Le représentant du ministère public a affirmé que "les dépassements sont établis", en particulier l'inexistence de projets effectifs, qui sont des entrepôts et des parkings de bus, d'autant que le Trésor public a subi des pertes considérables en raison du non paiement des créances de l'Etat. Il a ajouté que "l'intention de corruption est également établie" à la faveur de l'octroi de permis de construire non conformes aux conditions légales ainsi que l'octroi de décisions de concession en dépit de l'opposition de certains services techniques, mettant en avant que "l'ensemble des projets sont incompatibles avec la loi sur l'investissement" qui stipule la nécessité de créer une valeur ajoutée à l'économie nationale. Réfutant toutes les accusations retenues contre lui en plaidant pour son acquiescement, l'ancien wali Abdelkader Zoukh a indiqué que toutes les décisions de concession qu'il avait signées en faveur de la famille Tahkout ont été faites dans le cadre des commissions techniques de la wilaya et les décisions prises "à l'unanimité", invitant le tribunal à effectuer "une enquête approfondie" qui touchera tous les membres et les responsables

du guichet unique au niveau de la wilaya d'Alger Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, sont également cités à comparaître dans cette affaire 11 témoins, dont l'ancien ministre Abdelghani Zaalane, en détention dans le cadre d'une autre affaire, et d'autres personnes arrêtées parmi les membres de sa famille. L'ex-wali d'Alger est poursuivi dans cette affaire pour "octroi délibéré d'indus privilégiés à autrui lors de la passation de marché en violation des dispositions législatives et réglementaires", "dilapidation de deniers publics et abus de fonction par un agent public en violation de la loi", "conflit d'intérêt" et "octroi de franchises et d'abattements d'impôts et de taxes sans autorisation légale". Il s'agit de plusieurs dossiers répartis sur deux volets, le premier relatif à la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrets de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel pendant 33 ans, accordés par l'ancien wali dans le cadre de sa gestion du dossier d'investissement à Alger à Mahieddine Tahkout, en dépit des oppositions des services techniques à l'image de la Protection civile et de Sonelgas, selon le président du tribunal.

Ces assiettes foncières ont été octroyées et la majorité de ces projets n'ont pas été concrétisés, a fait savoir le président du tribunal en se basant sur le rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF), ajoutant que les contrats administratifs ont été délivrés et ce en dépit du fait que les bénéficiaires avaient des dettes envers l'agence immobilière d'Alger concernant les redevances n'ayant pas été versées durant les années entre 2014 et 2018. Le permis de construction a été octroyé sans le moindre respect du cahier de charge définissant tous les

points susmentionnés. L'ancien wali d'Alger a également donné certaines décisions administratives pour l'assainissement de certains fonciers "détournés" par Mahieddine Tahkout, à l'instar d'un lot de terrain (8.000 m2) à la zone d'activités de Kaidi (Bordj El Kiffan) et du show-room à Reghaïa, en sus d'autres privilèges dont deux lots de terrain d'une superficie de 28.000 m2 et de 16.000 m2. Concernant le second volet de l'affaire relatif à un marché de location des bus de Tahkout et de prorogation des contrats de 300 bus par l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), l'accusé a fait savoir qu'il avait fait une demande au ministère des Transports en vue d'approuver l'option de location de 160 bus pour fournir le transport dans les nouvelles villes, ajoutant que le ministère a porté un avis favorable sur la demande avec réduction du nombre à 100 bus. L'ancien ministre des Transports, Abdelghani Zaalane, a déclaré "n'avoir reçu aucun appel du wali d'Alger pour la conclusion du marché en faveur du Groupe Tahkout", soulignant qu'il s'agit d'"une correspondance ordinaire qui a été suivie d'une réponse après avoir été examinée par les services centraux du ministère". Plaidant pour l'acquiescement de son client, la défense de l'accusé a fait savoir qu'"il s'agit d'erreurs de gestion ne portant aucune intention criminelle et qui peuvent être commises sous la pression ou l'urgence à mettre en œuvre des programmes et des initiatives". Selon Me Omar Zouaoui, "les témoignages de certains responsables n'e représentent en aucun cas une preuve tangible impliquant son client".